



Bulletin municipal
PHALSBOURG



Phalsbourgeoises, Phalsbourgeois,

Veuillez trouver un ultime bulletin municipal, qui ne retrace pas l'actualité récente, mais qui dresse un résumé de mes 27 années de mandat en tant que maire de Phalsbourg.

J'ai essayé d'y inclure les thèmes les plus importants pour la ville de Phalsbourg, ceux qui m'ont le plus occupé, le plus marqué.

La ville a terriblement changé en 27 années. Les plus jeunes ne peuvent pas le savoir. Les plus âgés ne s'en rendent pas toujours compte parce que l'on oublie vite le passé et que l'œil s'habitue rapidement à de nouveaux paysages.

La ville a changé parce qu'elle en avait le potentiel, parce qu'ici comme ailleurs le monde change très vite (trop vite, l'on s'en rendra compte d'ici quelques années), parce que la roue tourne et la population, donc la ville, change. J'ai enterré pendant mes mandats plus de 1 000 Phalsbourgeois.

J'ai annoncé en octobre 2018, que je ne me représenterai pas aux élections de 2020.

J'ai tenu mon engagement, malgré quelques tentations fortes de changer d'avis, mais je pars serein. Je quitte la mairie sur de bonnes nouvelles : le site Depalor est à nouveau occupé par une activité industrielle, de nombreux terrains ont été vendus depuis un an dans la Zone d'Activités, le petit commerce de centre-ville est présent, la maison de retraite va s'agrandir de 28 lits, le chantier de l'unité de méthanisation est enfin sur les rails, les études pour la rénovation de la synagogue avancent bien, un concours pour la réhabilitation du bâtiment Arnold est lancé, les clubs de foot vont fusionner, le Festival de Théâtre est bien ancré, la trésorerie de la ville est bien « rebondie ».

Merci à tous ceux qui m'ont encouragé et accompagné et bon courage à mes successeurs.

Dany Kocher

Ils ont géré la ville à mes côtés de 1993 à 2020

ALBAYRAK Alain	GUYENOT Isabelle	MADELAINE Véronique	SCHNEIDER Jean-Marc (adjoint)
ASTRUC J.Claude (adjoint ☞)	HELMSTETTER Fabrice (☞)	MARTIN Pia	SCHNEIDER Josiane (adjointe)
AYDIN Elsa	HONNERT Elisabeth (adjointe)	MASSON Didier	SCHNEIDER Rémy (adjoint)
BARRAU Anne (adjointe)	INI Salvatore (adjoint)	MENRATH Patrice (adjointe)	SCHNELL Christian
BAUMGARTEN Claude	JACKOB J.Louis (☞)	MEUNIER Nadine (adjointe)	SCHULTZ Christian
BECKER Robert	JOUDON Frédérique	MORGENTHALER Eric	SCHWEYER Ariane
BERNHARDT Sandrine	JUNG Vincent	MORGENTHALER Gilbert	SEEMANN Michel (adjoint)
BOUTONNET Odile	KACZMAREK René	NUSBAUM Véronique	SERFASS Mylène
BRICHLER Régine (☞)	KAISER Claudie	OLINIK Helga (☞)	SOUDIER Claude (☞)
BRUNNER Sabine	KILIC Ekrem	OTTINGER Yannick	SUBATLI Sophie
CANTIN Alain	KLEIN Jean-Pierre (adjoint)	PARISOT Sandra	SUDRE Jean-Paul
CASSAMANI Michel	KREISCHER Jocelyne	PEREZ Y ALLENDE Martine	TASSIN Christian
DAVIDSON Nathalie	KUBLER Marie-Lène	PETMANN Alain	THIERSE Michel
DIETRICH Francis (adjoint)	KUCHLY André (☞)	PFEND Céline	TRIACCA Jean-Marc
DILLENCHNEIDER Valérie	LAUCH Richard (adjoint)	PHILIPPS Jérémy	TURINA Magali
DUBOIS Germain	LEHE Christiane	RABIC André (adjoint ☞)	VIALANEIX Patrick (adjoint)
DUTEL Marie-José (adjointe)	LEONARD Serge	RAUCH Jean	WATZKY Pierre-Alexandre
GARTISER Claude	LEYENDECKER Guy	SANDRAS Eugénie	WEBER Yves (adjoint)
GARTISER Pierre	LINDAUER Laurence	SCHAEFFER Fabienne (adjointe)	WEICHELDINGER Daniel
GAVOILLE Aurore	LIO François	SCHENCKER Nadine	WILHELM Audrey
GEHRINGER Anicet (adjoint)	LOUIS Sandrine	SCHNEIDER Bruno	ZORILA Sébastien
GIESNER Jean-Pierre	MADELAINE Jean-Louis	SCHNEIDER Denis	
GULLY Odette (adjointe)			

Une ville transformée

L'œil s'habitue vite à un nouvel environnement et la mémoire oublie rapidement le passé.

Même celui qui nous est proche.

Des espaces publics modifiés, des bâtiments rénovés, de nouvelles constructions, de nouvelles entreprises. Phalsbourg a imperceptiblement changé en quelques années.

Ligne à Grande Vitesse. Nouveaux quartiers. Nouvelle zone commerciale et tertiaire mais aussi, de nombreux investissements dans la Zone d'activité de Maisons-Rouges ainsi qu'au centre-ville. Particulièrement au cœur de la ville et autour de la Place d'Armes, qui a vu de nombreux chantiers pour plus de 5 millions d'euros d'investissements rien qu'au cours des 5 dernières années.

Banques, pharmacie, laboratoire médical, assurances, commerces alimentaires, tabac, agences immobilières, bars, restaurants, bar à

vin, librairie, centre de rééducation. De nombreuses améliorations et de nombreuses nouvelles installations.

Ainsi que plusieurs nouveaux logements.

Il n'y a pas un seul local vacant actuellement sur la Place.

Le marché a retrouvé des couleurs.

Mais également dans les rues adjacentes : fleuriste, tatoueur, crêperie, coiffeurs, marchand de chaussures, mercerie, boulangers, tabac, bars, esthétique, poste, banque, restaurants, magasin audio, professions médicales et para-médicales... De nouvelles installations, mais aussi de très nombreux déménagements ou rénovations de commerces.

D'une façon générale, les générations se sont succédées et les transmissions se sont plutôt bien déroulées.

Depuis que je suis maire en 1993, sur plus de 200 entreprises existantes à Phalsbourg, n'existent plus, au même endroit et avec le même dirigeant, que :

- Le restaurant Erckmann-Chatrian
- Le Soldat de l'an II
- Le restaurant le Central
- Le Chabrot
- Gilles Schweyer, coiffeur avec une nouvelle gérance
- Le cordonnier Anicet Weber
- Faure et Machet devenu FM Logistic
- Transports Bouché avec une nouvelle gouvernance

Une ville, et une vie, qui se sont transformées !

Personnel municipal



Laurent Goergler

Un grand merci à tous les salariés qui pendant 27 ans m'ont accompagné dans la gestion de la ville.

Toujours avec discrétion, motivation et conscience professionnelle.

À mes côtés, 4 secrétaires généraux. On dit maintenant « directeur général des services ».

Lorsque j'ai été élu en octobre 1993, le secrétaire en place avait démissionné. J'ai donc travaillé plus de 6 mois tout seul.

- En Juin 1994, j'ai embauché Christian Schnell, qui était alors en train de terminer ses études, pour son premier poste. En 2000, il a rejoint la mairie de Bitche, puis le Conseil Départemental, puis la ville de Metz. Il est aujourd'hui directeur de l'alliance française à Istanbul

- En 2000, j'ai recruté Laurent Goergler qui venait du privé (usine Réa à Sarre-Union) jusqu'en 2001.

- Laurent Goergler préférant reprendre une carrière dans le privé, j'ai alors recruté Jean-Paul Plumerey, qui venait de la Communauté Urbaine de Strasbourg jusqu'en 2003. Il est aujourd'hui à la retraite.

- En 2003 Laurent Goergler est revenu jusqu'en 2019. Il est aujourd'hui à la retraite.

- En 2019, j'ai embauché Fabrice Helmstetter, qui venait de la Communauté de Communes du pays de Saverne. Il est décédé accidentellement en Décembre.

Depuis je travaille à nouveau seul, comme à mes débuts, laissant à mon successeur le soin de choisir lui-même son futur directeur.



Petite enfance

En 1993, venait d'ouvrir la Ribambelle, garderie associative, avec douze places.

Par la suite et face à des besoins grandissants, la Ribambelle a été agrandie à 16 places.

Puis une garderie privée, les « P'tits Patoux » conventionnée avec le ministère de la défense, s'est rajoutée.

En parallèle, une trentaine d'aides maternelles à domicile, sont agréées à Phalsbourg.

La PMI (Protection Maternelle et Infantile), service du conseil départemental, assure des permanences à la Maison des services.

Schéma directeur



L'avenir de Phalsbourg est dessiné pour les 50 prochaines années.

Et les élus du futur n'auront plus beaucoup de questions à se poser sur les choix d'aménagement et de développement de la commune.

Ainsi que sur la réalisation des équipements nécessaires à la vie collective

- La ville est coupée, et occupée, par l'autoroute, la LGV, un pipeline, un gazoduc et quelques autres servitudes techniques.

- Toute la partie Nord du ban communal (Au Sud de l'Autoroute) est consacrée aux activités économiques (Péage -Maisons-Rouges- Arbre Vert - Centaure - Depalor).

Et il ne sera plus possible de développer de nouvelles zones d'activité ailleurs à Phalsbourg. Ni une nouvelle zone commerciale.

- L'assainissement collectif est abouti avec deux stations d'épuration aux normes et un réseau de collecte terminé et guère extensible.

- La sécurisation du réseau d'eau potable est terminée, avec un forage à Lutzelbourg, la connexion avec le syndicat des eaux de Phalsbourg et celui de Wintersbourg.

- Les réseaux d'eau, d'assainissement, de gaz, d'électricité (sans compter la fibre optique) ont été en grande partie rénovés et sont en place encore pour de nombreuses années. Le rendement du réseau d'eau est de 84%.

- Un PLU, toujours modifiable à la marge, définit à long terme les zones d'occupation du ban communal, en fonction de la topographie, des possibilités de viabilisation et d'assainissement existantes. Et en maintenant,

ce qui sera de plus en plus indispensable des zones agricoles et naturelles.

- Un SPR (Secteur Patrimonial Remarquable) régleme l'aménagement du patrimoine, du centre-ville et des abords de l'ancienne place forte.

- Les plans d'un futur quartier de 6 ha, (ZAC Vauban derrière le bâtiment Arnold) sont dessinés. Il s'agit d'une emprise quasi équivalente à l'actuel centre-ville.

- Les équipements scolaires ont été intégralement rénovés et leur emplacement validé pour de nombreuses années. Restera à localiser (des pistes existent) l'ancienne école maternelle du centre qui mérite d'être refaite et déplacée.

- L'emplacement de la cité scolaire Erckmann-Chatrian a été sanctuarisé, après bien des hésitations du Conseil Départemental et du Conseil Régional, quant à son déplacement sur un site hors du centre-ville.

- La nouvelle caserne des pompiers a trouvé sa place.

- Les équipements publics, administratifs, sportifs, festifs, culturels, associatifs répondent aujourd'hui et demain à tous les besoins.

- Malgré des hésitations et des

divergences en cours, le site de l'ancien hôpital a trouvé une nouvelle vocation hospitalière.

- Les associations ont dans tous les domaines une bonne assise, des locaux, un soutien logistique et des subventions pour fonctionner.

- Quelques évènements que nous avons porté à Phalsbourg ont les reins solides, sont devenus une tradition et font des envieux autour de nous. Il suffira de continuer à les faire vivre.

- Un tissu de services et commerces de centre-ville a réussi à subsister. De nombreux investissements récents devraient porter leurs fruits encore quelques années.

Bien entendu, les futurs élus ne s'ennuieront pas. Ils auront à gérer le quotidien, le fonctionnement des services publics et la gestion du personnel, le "vivre-ensemble", les évènements, les espaces verts, l'entretien du patrimoine, l'affectation et la réhabilitation de quelques bâtiments emblématiques.

Mais ils n'auront plus à régler toutes les questions de choix d'aménagement importants qui ont nourri les 25 années passées et façonné la ville de demain.

Salles et locaux associatifs



Sauf pour le sport, où ça n'a pas toujours été possible, un principe de base a guidé notre politique de création de locaux, de réponses aux besoins associatifs et sociaux : rénover l'existant plutôt que de construire de nouveaux bâtiments. Ce qui a permis de fait de réhabiliter le patrimoine de la ville et de maintenir au cœur de la ville (ou des villages) de l'activité et de la vie.

Dans ce cadre, un autre principe a toujours présidé à fixer les priorités : s'attaquer d'abord aux bâtiments les plus en péril et leur trouver une fonction liée à de vrais besoins, qui si possible ne vont pas grever ensuite les budgets de fonctionnement de la collectivité.

On peut ainsi citer :

- la médiathèque
- les gîtes du château
- le château d'eau
- le rez de chaussée du Château
- La salle des fêtes et le cinéma
- l'École de Musique au Centre de Rencontres, puis à la cité scolaire
- La maison des services dans la caserne Lobau
- L'épicerie solidaire dans

l'ancien Octroi

- L'ancienne usine à gaz pour l'association Phalsbourg-Loisirs
 - La rénovation/agrandissement de la buvette de la salle Vauban pour le périscolaire
 - La salle du conseil municipal et entrée du musée
 - La salle paroissiale rue de l'Hôpital
 - Le foyer de Trois-Maisons baptisé salle St Nicolas
 - Le local de l'amicale des Alevis à la Porte d'Allemagne puis dans la caserne Lobau
 - Le 3 rue Foch pour le bar associatif « Cotylédon »
 - L'ancienne DDE pour l'association « Graines d'Ecoles »
 - Un partenariat avec le Cinéma Rio
 - La mise à disposition d'un terrain pour le foyer de Bois de Chênes
- Par contre, des bâtiments neufs ont été construits pour des besoins techniques :
- Ateliers municipaux
 - Caserne des pompiers
 - Régie des eaux

Travaux de voirie

Au cours de mes mandats, ont été rénovées, totalement (voirie, trottoirs, éclairage et réseaux) ou partiellement (voirie) les rues suivantes :

- Enrobés et reprises de pavés Place d'Armes
- Rue du 23 Novembre
- Rue de la liberté
- Rue Lobau
- Rue Foch
- Rue Calstenau
- Rue de l'église (deux fois)
- Rue Weill
- Rue Latour - Foissac
- Rue Leclerc
- Rue de la manutention
- Rue Taillant
- Rue du collègue
- Rue Hollender
- Rue Micheler
- Rue de l'arsenal
- Rue Parmentier
- Rue Uhrich (partiellement. La suite devant se faire après la rénovation du bâtiment Arnold)
- Rue Emile- Erckmann
- Rue de Gaulle
- Zones pavées en ville (2020)
- Impasse des magasins
- Allée des sports
- Rue de l'hôpital
- Rue du champs de mars
- Rue Vauban
- Rue de La Petite-Pierre
- Liaisons rue Vauban/rue de Bitche
- Rue du tour de la France
- Impasse du cimetière militaire
- Impasse du marsfeld
- Rue des tuileries
- Route de Saverne

- Impasse route de Saverne
- Liaison Centre de Rencontre/Caserne Lobau
- Rue des Vosges
- Rue du moulin
- Rue de la chapelle Sain-Jean
- Route Buchelberg/Vilsberg
- Rue de la roche
- Rue du Finstingerkopf
- Rue des cerfs
- Impasse des hêtres
- Impasse des chênes
- Rue de la forêt
- Rue de la vallée
- Impasse du lavoir
- Chemin du Wolfsloch
- Portion rue du Pilsfels (2020)
- Portion rue de la Roche Plate (2020)
- Chemin Paul Calmé
- Rue de l'école (deux fois)
- Chemin des écoliers
- Rue du château d'eau
- Rue du Schaffeneck
- Rue du beau soleil
- Rue du Burgerwald
- Chemin schaffeneck/rue de l'école
- Rue des sapins
- Rue du Krappenfels
- Impasse des vergers
- Impasse de la fontaine
- Rue du stade
- Rue du gros tilleul
- Rue du terrain d'exercice
- Impasse du Weihermatt
- Rue du chemin creux
- Rue de la princesse Henriette
- Route Trois-Maisons/Lutzelbourg
- Village Clarck (avec disparition de la copropriété existante)
- Rue de l'Europe

- Rue du Luxembourg
 - Accès aux stations d'épurations
 - Chemins ruraux suite au remembrement lié à la LGV
- Soit 92 % des rues existantes.**

De nombreux réseaux aériens ont été enterrés (à peu près 5 kms).

Carrefours

- Carrefour Route de Saverne/Bois de Chênes
- Carrefour Rue de Saverne/Route de Saverne/rue du Comte Palatin
- Carrefour rue des glacis/Route de 3 Maisons
- Carrefour Route de Sarreguemines/rue de l'Europe
- Carrefour rue Leclerc/rue Taillant
- Nouveaux feux tricolores à led

Parkings

- Parking gare routière centre- ville
- Parking gare routière Saint-Antoine
- Parking rue de l'hôpital
- Parking place Sainte-Barbe
- Parking rue Taillant (2020)
- Parking école de Trois-Maisons
- Parking du tribunal (2020)
- Parking du cimetière

Nouvelles rues créées :

- Rue de Compiègne
- Extension de l'impasse d'Etain
- Rue du Rabin Sichel
- Rue Hugues le loup
- Rue du Dr Matteus
- Rue du curé Christophe
- Rue du père Goulden
- Rue Suzel
- Impasse Joseph Almani
- Impasse du capitaine Florentin
- Rue Michel Bastien
- Rue du Berri

- Rue de l'Arbre Vert
- Prolongement rue de l'Europe
- Rue de Nancy
- Rue de Bruxelles
- Prolongement rue du Luxembourg
- Rue de Metz
- Rue de Strasbourg
- Carrefour Rue de l'Europe/rue du Luxembourg
- Carrefour rue du Luxembourg/rue de Nancy/ Rue de Bruxelles

Un esprit a présidé aux choix de matériaux pour tous ces travaux : L'esthétique, des matériaux naturels, des matériaux durables.

Outre de l'enrobé classique pour les chaussées, nous nous sommes efforcés pour les caniveaux, les passages piétons, les bordures de trottoirs d'utiliser du porphyre, du grès de Belgique, du grès de Champenay (Vosges), du grès de récupération et du granit (si possible pas Chinois).

Même en dehors du centre-ville historique.

Ainsi tous les nouveaux aménagements, par exemple toute la ZAC Louvois, ont été réalisés avec des bordures en granit, conférant une qualité supérieure à ces nouveaux quartiers, bannissant au maximum tous les éléments en béton. Bien que plus cher, le granit dure beaucoup plus longtemps. On peut même dire qu'il est éternel et réutilisable à volonté. Donc dans les faits beaucoup moins cher.



Bordure en granit

Cantine

Longtemps la cité scolaire Erckmann-Chatrian est restée sans grand entretien, et sans grandes décisions sur son avenir.

Abandon d'une partie des locaux, fermeture du lycée, rénovation totale sur site, déménagement sur un autre site ?

À force de tergiversations au sein des services du conseil départemental ou entre ceux des services départementaux et régionaux, les dégradations persistantes ont généré des réparations provisoires qui au fil du temps, finissant par coûter cher, ont imposé la perrénisation de l'existant.

C'est ainsi que finalement entre 2010 et 2020, beaucoup d'investissements ont été faits. Pour parfaire toutes ces « petites touches », le conseil départemental a fait un gros effort pour investir 5 millions dans la cantine qui n'était plus aux normes, pour reprendre le bâtiment de A à Z et le transformer en self.



Écoles

L'école communale, maternelle et primaire, occupe une place importante dans la vie des communes et dans les compétences dévolues aux municipalités.

Si c'est l'Etat qui gère les programmes, le recrutement et le salaire des enseignants dans les écoles publiques et les écoles privées sous contrat, les communes prennent à leur charge l'ensemble des dépenses matérielles : construction, rénovation, entretien, frais de fonctionnement de l'ensemble des bâtiments et de leurs annexes, mais aussi les frais de fonctionnement du matériel pédagogique.

La ville de Phalsbourg a toujours été généreuse, avec un budget annuel par classe de 1 000 euros.

Ce qui est largement supérieur à la moyenne des communes françaises.

En plus, la ville a toujours pris en charge ou subventionné les classes vertes, les sorties piscine, les spectacles, les sorties scolaires, les transports quotidiens entre Buchelberg, Bois de Chênes et Phalsbourg.

Avec une extension récente du service pour les collégiens et lycéens.

Tous les bâtiments, maternelle de Trois-Maisons, école primaire de Trois-Maisons, maternelle du haut, école rose, école grise à Phalsbourg, ont fait l'objet de travaux d'extension, de modernisation, d'isolation thermique et acoustique, de mises aux normes : électricité, chaudières, peintures, fenêtres, stores,



câblages internet, vidéoprojecteurs, bancs, jeux extérieurs...

Seule ma maternelle « du bas » n'a pas fait l'objet de gros investissements, car son état général et son emplacement, ne méritaient pas d'y injecter de l'argent. En effet son emplacement, à côté de la Porte de France, mériterait d'y faire un parking, pour dégager les vues sur la Porte de France, et être utile au proche centre-ville. Le sujet reste ouvert. Il n'a pour l'instant pas trouvé d'aboutissement car un nouvel emplacement est lié à des questions d'urbanisme longues à faire aboutir. Les emplacements envisagés se situent soit dans la ZAC Vauban, derrière le bâtiment Arnold, soit en étendant l'école grise sur l'emprise de la cité scolaire Erckmann-Chatrian, en accord avec le Département, qui dispose de nombreux emplacements libres. Affaire à suivre.

- Au cours de mandats précédents, nous avons créé à midi une cantine scolaire et un accueil périscolaire matin et soir qui n'existaient pas. Service qui avec le temps n'a cessé de se développer. Aujourd'hui 150 enfants mangent à la cantine. Et après un premier accueil au Centre Européen de Rencontres, les élèves mangent à présent dans de nouveaux locaux, tant à Trois-Maisons qu'au centre-ville. La perspective en cours est de mettre à terme la cantine

au rez-de-chaussée du bâtiment Arnold.

Les élèves bénéficient en outre de l'accès à la salle Vauban et à la salle Weill. Nous sommes encore nombreux à nous souvenir des cours de gymnastique dans la cour de l'école ou dans la salle de classe, entre les rangées de bancs...

- Par ailleurs, la ville a décidé de mettre gratuitement des bâtiments à disposition de l'école associative privée hors contrat « sentiers d'enfance » d'inspiration Steiner / Montessori.

La ville accueille également deux niveaux d'une école primaire privée sous contrat à Saint-Antoine et a la très grande chance de pouvoir également accueillir deux Collèges et deux lycées, Erckmann-Chatrian et Saint-Antoine.

Avec eux se sont noués des partenariats ou des accompagnements : parking bus, un gymnase (salle Glassmann), nouvel accès pour les parents, accueil de centres aérés, partage du terrain de foot, option théâtre, subventions, au Saint-Antoine, gare routière, partage du gymnase des remparts, de la salle Vauban, du stade Weill, accueil du festival de Théâtre, subventions, étude d'aménagement du site, nouvelle cantine et mise en place du « disco » avec le Centre Mathilde Salomon au Erckmann-Chatrian.

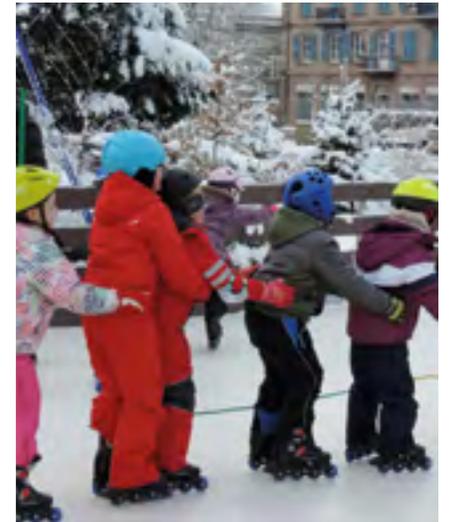
Patinoire

Depuis quelques années, une patinoire anime le place d'Armes pendant les fêtes de fin d'année.

Patinoire synthétique, qui a l'avantage de ne pas consommer d'énergie, de générer des chutes moins douloureuses et surtout de supporter des températures moins froides.

Et plutôt que de la louer comme beaucoup d'autres villes le font, nous avons choisi de l'acquérir. Donc tout cela permet de la maintenir plus longtemps en place.

Ainsi l'ensemble des écoles primaires et maternelles et tous les enfants ou adultes, peuvent en profiter les mercredis, week-end et vacances de novembre à février.

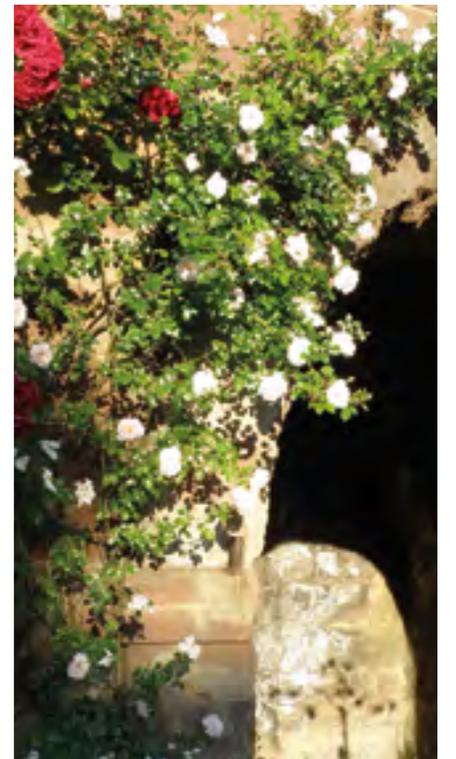


Environnement

- Plantation des 4 marronniers sur la place
- Plantation de 300 arbres
- Limitation du déneigement
- Décalage et limitation du nombre de fauchages de bords de routes
- Voitures électriques
- Panneaux solaires thermiques et photovoltaïques (salle Vauban)
- Changement de toutes les chaudières (une ou deux fois)
- Isolation (combles, doubles fenêtres) de tous les bâtiments municipaux
- Fleurissement de plantes et fleurs vivaces et d'essences locales. Haies fleuries et plantes grimpantes plutôt que des annuelles en pots
- Gestion locale des poubelles. Circuits courts pour les déchets. Filière locale avec les agriculteurs et des prestataires pour les déchets électriques et électroniques/tri des déchets avec des chevaux
- Zéro phyto dans tous les espaces

- publics depuis douze ans et à présent dans les cimetières
- Distribution de robinets « économes »
- Mise en place et aux normes de l'ensemble du système d'assainissement collectif. Etude diagnostique complète de l'ensemble du système d'assainissement. Extension du réseau de 6 kms. Mise aux normes de la station d'épuration Nord. Construction de bassins d'orages, de la station d'épuration Sud
- Extension et renouvellement des réseaux d'eaux. Bon rendement.
- Sécurisation de l'approvisionnement par des interconnexions entre le forage de Lutzelbourg, et le syndicat des eaux de Phalsbourg, avec de nouveaux captages de sources et de nouveaux forages à Dabo, et interconnexion avec le syndicat des eaux de Wintersbourg à Maisons-Rouges.
- Participation avec 5 exploitants agricoles à une unité de méthanisation pour valoriser les déchets verts et bio-déchets de la commune en circuit extrêmement court, économiser des

gaz à effets de serre, contribuer à la transition énergétique en fabricant du gaz naturel, tout en gagnant de l'argent.



Économie

La question des affaires économiques a sans aucun doute occupé le plus clair de mon temps à la mairie de Phalsbourg, puis à partir de 2017, à la Communauté de Communes qui, de par la loi, a hérité de cette compétence.

Petit commerce, sur lequel la collectivité n'a malheureusement que peu d'influence. Mais pour lequel cependant nous avons porté des conventions avec l'Etat, la chambre de commerce (opérations FISAC), pour co-financer des aménagements urbains, des animations, des rénovations de façades, des rénovations de commerces...

Et puis noué bien entendu des relations régulières avec des commerçants, pour leur installation, leurs autorisations, leurs investissements, leurs problèmes...

La ville, en direct ou via sa filière immobilière la SPL Cor de Chasse a également investi dans des locaux commerciaux de centre-ville.

Mais l'occupation la plus importante a été celle de la gestion des zones d'activités.

Projet de zone d'activités à Brouviller, projet avorté, rénovation des équipements et mise en valeur de la ZI Maisons-Rouges, extension de Maisons-Rouges (ZAC Louvois), projet semé d'embûches (voir le sujet urbanisme), projets d'extension in-situ et hors du site chez Depalor, certains ayant abouti, d'autres non. Scission de l'entreprise entre Depalor et Panlor puis remariage. Changement d'actionnaires puis finalement incendie et fermeture de l'usine.

La ZAC Louvois devenue aujourd'hui avec la ZI Maisons-Rouges, la ZAC Maisons Rouge a fini par se concrétiser, s'étendre et accueillir de beaux projets.

Outre le projet commercial Immo-marché qui a également connu de très nombreux contretemps avant de se terminer en 2020, de nombreuses entreprises se sont agrandies ou installées à la suite du bowling. Je ne vais pas les citer. Chacun peut les voir. Le prochain permis de construire en cours étant celui d'un pôle dédié à la santé.

Je ne peux bien entendu pas conclure sans évoquer l'incroyable aventure,

dont je n'ai été que le témoin, de l'entreprise FM logistique, que j'ai encore connue sous le nom de Faure et Machet avec 1 200 salariés et qui en compte aujourd'hui 27 000, tout en étant restée organisée autour d'une gouvernance familiale. Entretemps j'avais vécu, et tremblé, une négociation très avancée de rachat de l'entreprise par un grand groupe.

Outre le nombre de salariés, l'atout principal de cette entreprise pour notre territoire, cas unique, est d'y héberger les dirigeants, de nombreux cadres et de nombreux emplois féminins tertiaires.

J'ai eu enfin, pour terminer mes mandats eu la grande joie d'accompagner et de contribuer à accueillir la création de VPH Industrie, qui a repris en main le site déserté par l'usine Depalor. Un beau projet en matière de débouchés et de « Développement Durable ».

Enfin, je me permets un vœux, un cri d'alarme : « Boycottez Amazon ».



Urbanisme



L'urbanisme est une activité bien complexe qui réunit, ou devrait réunir, les compétences de différents métiers : architecte, ingénieur, paysagiste, spécialiste de l'environnement, géographe, sociologue, historien...

Dans les faits c'est devenu surtout le royaume des technocrates et des juristes.

Phalsbourg disposait en 1993 d'un POS (Plan d'Occupation des Sols) et d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)

La ZPPAUP avait été lancée en 1983 et approuvée en 1991.

Par ailleurs la ville compte 36 bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques. Et un périmètre de protection de 500 m continuait à exister autour du cimetière israelite, en superposition au périmètre de la ZPPAUP, mais pas sur les mêmes limites...

En 1995, nous avons lancé une révision du POS, pour étendre la ZI de Maisons-Rouges tout le long de l'autoroute et son accès. L'architecte des bâtiments de France, et donc le préfet, s'y sont opposés, utilisant à tort le règlement de la ZPPAUP, dans le but de protéger les vues qui pouvaient exister entre le péage de l'autoroute et la vieille ville de Vauban.

Ce fut pour moi le début d'une longue et pénible bataille qui a duré 12 ans. Réunions à n'en plus finir, courriers tous azimuts, articles de presse et journaux télévisés, manifestations devant la préfecture, tribunal administratif, rendez-vous auprès de quatre ministres de la culture. J'ai même sauté de force dans la voiture de l'un d'eux...

J'ai usé de tous les moyens possibles et imaginables au service du développement économique de la ville, pourtant tellement évident à cet endroit.

J'ai fini par obtenir gain de cause au bout de 12 ans. Et après avoir pu créer

à cet endroit la ZAC Louvois, nous avons pu délivrer à HK Courses le premier permis de construire en 2007. Dans la foulée, toutes les procédures consécutives et les investissements ont été étalés dans le temps et les aménagements de la ZAC sont quasiment terminés en 2020. (25 ans plus tard...)

En parallèle, nous avons créé la ZAC Vauban derrière le bâtiment Arnold, pour y développer un jour un futur « éco-quartier », future extension du centre-ville réservée à l'habitat. C'est dans le cadre de cette double réflexion, que l'Intermarché qui avait le souhait de s'agrandir, a déménagé.

Entretemps les POS sont devenus des PLU (Plan Local d'Urbanisme) et après plusieurs modifications ou révisions légères, nous avons complètement refait un nouveau PLU approuvé en 2008, après avoir dû élaborer un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), PLU révisé en 2013, ainsi qu'un Plan de Zonage d'Assainissement.

Par ailleurs, les lois évoluant sans cesse, la ZPPAUP étant devenue obsolète (les procédures administratives sont également gangrénées par l'obsolescence programmée), nous avons délibéré pour la réviser en 2008. La procédure a été stoppée car le législateur a supprimé en 2010 les ZPPAUP pour les remplacer par des AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Nous avons relancé la procédure en tenant compte des nouvelles règles, puis de nouveau le législateur a supprimé les AVAP en 2016 pour les remplacer par des SPR (secteur Patrimonial Remarquable) avec de nouvelles règles et la nécessité de mettre en place un PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine). Entre temps, les effets de la ZPPAUP ayant disparus par l'effet de la loi, il nous faut à nouveau instruire provisoirement les permis de construire selon

l'ancienne règles des 36 périmètres de 500m entourant chaque Monument Historique. La procédure SPR touche à présent à sa fin. Le conseil municipal a délibéré pour en approuver le règlement, lequel devait également être approuvé à la préfecture devant la CRPA (Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture...) en date du 16 Décembre 2019. Notre dossier a été oublié à l'ordre du jour de la réunion. Il devait repasser en date du 18 Juin 2020. La réunion a été annulée. On nous annonce son report à octobre. Bref l'enquête publique ne devrait pas avoir lieu avant 2021...

La complexité de l'urbanisme ne s'arrête pas là. Alors même que nous avons pour l'instant refusé de fondre tous les PLU communaux dans un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), toutes ces procédures locales doivent être compatibles avec le SCOT (Schéma

de Cohérence et d'Organisation Territoriale), en cours d'élaboration à l'échelle du Pays de Sarrebourg, lequel doit également être compatible avec le SRADDET (Schéma d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires) à l'échelle de la Région.

Je ne sais pas encore ce que je ferai à l'issue de mes mandats, mais je sais que j'aurai d'abord besoin d'une bonne cure de désintoxication.

POS, ZPPAUP, PADD, PLU, Zonage d'Assainissement, ZAC louvois, ZAC Vauban, AVAP, SPR, PVAP, SCOT.

Les photocopieuses n'ont pas manqué de tourner à la mairie de Phalsbourg.



Outre l'extension des lotissements entre Phalsbourg et Trois-Maisons, une action volontariste a été menée pour augmenter le parc de logements et de petits collectifs. En centre-ville lorsque c'était possible ou en proche périphérie.

Ainsi que l'aide à la réhabilitation de l'habitat traditionnel de la vieille ville à travers une opération de subventions importantes pour la rénovation des façades (subventions provenant de la ville, du département, de la région, de la Fondation du Patrimoine, de l'état, de l'Europe), ce qui a demandé alors un gros travail de coordination de la part de la ville.

À travers une Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat avec l'ANAH et en ce moment même, une opération « Habiter Mieux » avec l'ANAH et le concours de l'Adil.

En achetant des parcelles, en les mettant à disposition de promoteurs ou de bailleurs sociaux (qu'il faut convaincre d'investir à Phalsbourg, ce qui est difficile dans la mesure où ne sommes pas dans un secteur bénéficiant d'avantages fiscaux pour les investisseurs), en créant des accès et des réseaux, en octroyant les permis de

construire, nous avons ainsi crée à peu près 250 logements répartis dans une quinzaine d'opérations.

En attendant bien entendu la rénovation du bâtiment Arnold, sur lequel nous avons engagé de nombreuses opérations préalables, avec un potentiel de 40 logements.

La ville, à travers sa filiale la SCI Cor de Chasse (devenue entretemps SPL Cor de Chasse) a elle-même investi en direct, dans la réhabilitation des 50 pavillons de la cité des chasseurs, dans la construction de 40 nouveaux pavillons (au chasseurs ainsi que dans le lotissement), mais aussi, avec la ville dans l'acquisition/rénovation de 5 immeubles, contenant 9 nouveaux logements et 5 commerces.

Le commerce est bien entendu indispensable et complémentaire du logement. En parallèle des opérations de rénovation de façades, des aides de rénovation des commerces et vitrines ont été menées avec l'aide des fonds du Fisac et de la Région.

Au-delà des investissements, la ville, sous la houlette de Josiane Schneider, a bien entendu joué son rôle de

Logements

conseil, de facilitateur pour aider les Phalsbourgeois à trouver des logements ou à remplir les formalités d'usage.

À quoi sert d'augmenter le parc de logements d'une ville ?

- Augmenter la population et l'assiette fiscale, donc les ressources de la collectivité.
- Augmenter les consommateurs pour le commerce local
- Permettre aux moins aisés, aux jeunes, aux plus âgés de trouver, en accession à la propriété ou en location, de se loger dans les conditions qui leur conviennent le mieux. Ce sera de plus en plus important, face à la rareté et le renchérissement des terrains à bâtir, le besoin de freiner l'étalement urbain et de re-densifier les villes, face au vieillissement de la population.

Vie Culturelle

Phalsbourg est désormais connue, et reconnue, comme une ville à dominante culturelle.

Depuis longtemps cette image a été véhiculée via son patrimoine architectural et ses 36 bâtiments protégés au titre des monuments historiques, la place forte du célèbre ingénieur Vauban, la vie et l'œuvre d'Erckmann-Chatrian, le musée crée en 1938 (l'un des plus anciens de la région) labellisé « Musée de France », l'histoire riche de sa communauté juive.

Mais aujourd'hui, c'est aussi via son action culturelle quotidienne et événementielle :

- L'école de musique, devenue intercommunale
- L'Union Musicale, l'Orchestre des Vosges du Nord et autres chorales
- Les ateliers artistiques conduits par Phalsbourg-Loisirs
- La Médiathèque, devenue également intercommunale
- Ciné Phalsbourg, cinéma d'art et d'essai qui attire à Phalsbourg un public fidèle résidant 30 kms à la ronde autour de Phalsbourg.
- Ciné Rio, lieu plein de charme, qui présente toutes les semaines un film « hors circuits » et accueille des événements festifs et culturels
- Une librairie, qui organise régulièrement des rencontres (en lien avec CinéRio)
- Le Cotylédon, bar associatif, qui organise toutes les semaines des

- débats, des rencontres littéraires, des concerts
- L'Atelier de Fanny
- Le Festival de Théâtre, qui a acquis une renommée régionale, voir nationale, qui draine tous les étés, sur sa fameuse « place rouge », près de 20 000 personnes, pour de spectacles et des concerts de grande qualité

Une image qui colle désormais à cette ville et qu'il sera bien difficile d'effacer.



Les finances des communes

À part entendre toujours parler, à juste titre, de la baisse des dotations aux collectivités, voilà un sujet qui n'alimente guère les conversations de comptoir, les chroniques de la presse locale (qui préfère des polémiques futiles), ni même les campagnes électorales.

À part regarder une fois par an, sa feuille d'impôts locaux (un peu illisible et cumulant les impôts de la commune, de l'intercommunalité, du département, de la région), le citoyen ne se pose pas beaucoup de questions sur l'état des finances de sa collectivité.

C'est pourtant un sujet essentiel qui conditionne toutes les autres politiques.

Et ce que l'on appelle « développement durable » passe aussi par la bonne santé des finances publiques.

Or je peux affirmer au moment de rendre les clés, et après avoir vécu trois enquêtes de la Chambre Régionale des comptes, que les finances de la ville de Phalsbourg sont au beau fixe.

Ce qui n'était pas le cas lorsque j'ai franchi les portes de la mairie en 1993. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle la municipalité de l'époque connaissait des tensions qui étaient allées jusqu'à la démission du maire.

Malgré un bon niveau d'équipements et de services publics, d'un bon état du patrimoine communal, tous les ratios existants et comparables aux autres collectivités de « même strate » sont au beau fixe : recettes fiscales, taux des impôts, prix des services (eau,

ordures ménagères), endettement en capital et moyenne du taux des emprunts en cours (fixes), absence d'emprunts « toxiques », Capacité Brut d'Autofinancement, part du budget de fonctionnement, part de la masse salariale, taux d'absentéisme du personnel, potentiel fiscal par habitant, largeur de la base fiscale et absence de dépendance à une seule grosse ressource fiscale, état de la trésorerie, absence de très gros investissements en perspective, potentiel d'élargissement des bases fiscales dans l'avenir, part des ressources propres de la commune....

Vous pouvez trouver tous ces chiffres, toutes ces explications, toutes ces comparaisons sur Internet.

Bref, non seulement la situation est saine, mais on peut la qualifier de « non risquée ».

Cette bonne santé vient bien entendu de recettes fiscales supérieures aux moyennes grâce à la vitalité de certaines entreprises (FM Logistique, par le passé Depalor et d'autres entreprises plus modestes mais dynamiques), d'une augmentation des bases fiscales grâce à une augmentation de la population (à peu près 600 personnes), de la prudence de vos élus dans la gestion des budgets de fonctionnement, d'une masse salariale contenue (compensée par l'investissement des élus), de choix d'investissements pertinents et adaptés aux besoins réels.

Pour ne donner que quelques chiffres :
- La dette par habitant en 1993 était de 1300 € par habitant. Dette qui s'étalait sur une durée de 25 ans, avec des



taux moyens de 9,5%. L'annuité de la dette représentait 39% du budget de fonctionnement de la commune.

- La trésorerie (tirelire) de la commune était nulle en 1993. Chaque petite dépense, pendant des années, devait être analysée pour pouvoir être honorée ou faire l'objet de la négociation d'une « ligne de trésorerie » auprès de banques, aux taux élevés de l'époque.

- La dette par habitant en 2020 est de 600 € par habitant. Dette qui s'étale sur une durée courte de 8 ans, avec des taux moyens de 3%, non renégociables. L'annuité de la dette représente 10% du budget de fonctionnement de la commune

- La trésorerie (tirelire) de la commune en 2020 est par contre de 6 millions d'euros. Soit à peu près deux d'avance du budget de fonctionnement.

Le capital de dette en cours (3 Millions) est principalement dû à un emprunt contracté pour réaliser le centre Mathilde Salomon (Caserne Taillant et Viel Hôpital), projet abandonné au dernier moment, suite à la « trahison » de la Fondation Vincent de Paul.

En parallèle, les taux des impôts et des services (Eau, assainissement et redevance des Ordures ménagères) sont restés stables. Ils ont même légèrement baissé au cours des 10 dernières années.

La situation est encore susceptible de s'améliorer puisque les budgets d'investissement des années 2020-2021 ne prévoient pas le recours à l'emprunt, qu'en 2024, les plus gros

emprunts en cours de la SPL Cor de Chasse vont s'éteindre, que la ville deviendra propriétaire d'une centaine de logements de la SNI et de l'OPAC dans 25 ans, suite à l'extinction d'un bail emphytéotique au profit de la ville, qu'un lotissement de 40 lots est en

cours de commercialisation en 2020, que la société Deltaménagement (lotisseur privé) a acquis une réserve foncière de 5 hectares à Trois-Maisons, que le projet Arnold / Zac Vauban doit permettre un jour la construction de 40 000 m² de SHON (surface bâtie).

Le seul reproche que l'on pourrait me faire est peut-être de ne pas avoir assez investi et emprunté dans cette période de taux historiquement bas.

Démographie



Lorsque je suis devenu maire en 1993, Phalsbourg comptait 4189 habitants.

Elle est passée jusqu'à 4828 en (5000 en double compte) en 2015.

4725 au dernier recensement. Baisse consécutive à la décline immobilière consécutive à la crise de 2008). Soit une augmentation de 639 personnes.

À titre de comparaison, pendant la même période : Sarrebourg - 1324, Dieuze - 624, Château-Salins + 16, Morhange - 995, Lunéville - 2145, Saverne + 873, Sarre-Union - 294, Drulingen +10, Ingwiller + 312, Bouxwiller + 369, Sarralbe - 69, Lorquin - 197, Fénétrange - 89, Dabo - 262.

On peut en conclure :

- Que globalement le monde rural, dont les petites villes, perdent de la population. En tout cas dans le Grand-Est.

- Que la plaine d'Alsace s'en tire mieux, que le plateau Lorrain ainsi que l'Alsace-Bossue.

- Qu'au milieu de cette aire géographique, sans parler de toutes celles qui ont perdu de la population, Phalsbourg est proportionnellement celle qui a connu largement la plus forte dynamique démographique.

Les raisons ?

- Du foncier viabilisé

- L'attraction de l'Alsace

- Un carrefour routier

- Des entreprises prospères

- Le rôle de l'armée

- Une politique municipale dynamique et volontariste

Toujours est-il qu'au-delà des raisons, une telle progression de la population donne beaucoup de travail aux élus en place : travaux de réseaux, vente de terrains, délivrance de permis de construire, rénovation d'immeubles, rencontre et accueil des nouveaux habitants, extension des services à la population, petite enfance....

Avec mes équipes depuis 1993, nous n'avons pas chômé.

Et des pistes de développement sont d'ores et déjà engagées :

- Nouveau lotissement lancé pour 2020/2021

- Etudes pour la réhabilitation du bâtiment Arnold et du futur quartier « ZAC Vauban ».

Les futurs élus auront une autre tâche importante à prendre à bras les corps :

- Résorber le nombre de logements vacants, encore trop important.

Social



Il est difficile de mettre en place une politique sociale ambitieuse et pertinente à l'échelle d'une ville, tant la rigidité des dispositifs, des règles, du nombre d'organismes impliqués au niveau national et départemental sont présents.

Pourtant c'est au niveau d'une petite collectivité que l'on est témoin de situations, que l'on pourrait agir dans la prévention, l'accompagnement, le contrôle.

Alors nous devons nous contenter d'accompagner, de renforcer le cas échéant, d'aider à la coordination.

Concrètement, nous avons augmenté le parc de logements sociaux existants de 50 appartements, sans compter les logements conventionnés directement entre de bailleurs privés et l'Etat.

Nous avons rénové l'ancien Octroi de la porte de France, pour y héberger une épicerie solidaire gérée par le Secours Catholique, l'association ASAP, le CCAS et quelques autres bénévoles.

Nous avons rénové l'aile Ouest de la caserne Lobau, pour y installer une maison des services, regroupant en un seul lieu l'ensemble des organismes de la filière : garderie et services « petite enfance », bureaux pour les associations caritatives, locaux des assistantes sociales du département, « PMI », permanences d'organismes nationaux...

Nous avons fait le lien entre les bailleurs sociaux et les demandeurs de logements.

Le CCAS (Centre Communal d'action social), distribue régulièrement des aides financières, sur étude du dossier, pour boucler les fins de mois, payer des factures d'énergie.

Nous avons installé et géré une chambre d'urgence, pour les situations de crise.

Nous avons créé à Phalsbourg (avec l'aide précieuse du conseiller départemental Patrick Reichheld) l'association CRESUS, en aide à tous les foyers surendettés.

Nous avons mis en place un service de portage à domicile de repas pour les personnes âgées ou handicapées.

Le CCAS offre tous les ans à la salle Vauban un repas à toutes les personnes de plus de 65 ans.

Les plus âgés d'entre nous, avec l'aide de la croix-rouge, ont droit à un petit cadeau le jour de leur anniversaire.

Nous soutenons les associations « amicales des anciens ».

Nous avons pendant le confinement, mis en place un service d'aide « aux courses ».

Lieux de culte



Les lieux de culte font partie du paysage de toutes les communes.

À Phalsbourg, en comptant bien, nous pouvons en dénombrer 11, en activité ou anciens : l'église catholique du centre-ville, l'église protestante, l'église catholique de Trois-Maisons, l'église de Saint-Antoine, l'ancienne synagogue, la chapelle de l'Hôpital Saint-Joseph, la chapelle Saint-Jean, un offertoire à la maison de retraite, l'église néo-apostolique (fermée depuis peu ainsi qu'un local évangélique au rez-de-chaussée du bâtiment Arnold), une grotte de Lourdes à Bois de Chênes

bas et le pèlerinage de Bonne Fontaine qui appartient à la cure manciiale de Phalsbourg.

À noter qu'une souscription lancée au début du siècle n'a pas permis de collecter suffisamment de fonds pour construire une église à Bois-de Chênes haut.

Par ailleurs, la communauté turque « Alevis » de Phalsbourg n'a pas de lieu de culte (Cemeve). Ses membres se réunissent une ou deux fois par an pour une séance de prière collective dans la salle Weill.

La loi, et en particulier le concordat en vigueur en Alsace / Moselle confère aux communes soit la propriété de nombre de lieux de cultes ou à défaut la prise en charge de certains frais d'entretien et de rénovation.

Ainsi la ville de Phalsbourg a toujours fortement investi pour les 3 bâtiments qui relèvent tout ou partie de ses compétences, les deux églises catholiques et l'église protestante : toitures, gouttières, enduits, peintures, chauffages, cloches, orgues, réaménagement de presbytères, portes, électricité, rampe d'accès, protection des pigeons...

L'entretien ou la réutilisation à d'autres fins des lieux de cultes, est un gros souci pour toutes les communes de France qui devrait à priori ne faire que s'accroître dans les années futures, tant nombre d'églises de villages ne sont plus utilisées, ce qui ne les empêche pas de vieillir...

La ville est devenue propriétaire de la synagogue en 2003, bâtiment inscrit Monument Historique en 1996. Une étude est en cours. Il est prévu d'y installer un lieu entièrement dédié à la musique : cours, répétitions, auditions, petits concerts.

Le permis de construire vient d'être déposé fin Juin et les demandes de subventions sont en cours d'instruction.

Je viens d'obtenir 250 000 € d'un mécène privé pour ce projet.

Tourisme

L'économie et la vie sociale de Phalsbourg n'a jamais reposé sur le tourisme.

Néanmoins, la qualité de l'accueil et de l'attraction de la ville a bien entendu toujours fait partie des actions de la municipalité.

On peut citer par exemple :

- l'installation de l'Office de Tourisme dans une ancienne banque au coin de la place, puis son déménagement à la mairie, pour être en phase avec le fonctionnement du musée.
- La municipalisation de l'Office de Tourisme, puis son transfert à la communauté de communes
- La réalisation de nombreux guides et dépliants
- L'organisation de sentiers

pédagogiques, de circuits de visites, de visites guidées

- L'organisation de nombreuses fêtes sur la Place d'Armes, dont bien entendu le festival de Théâtre et la fête régionale du foie gras
- La gestion pendant plusieurs années de l'auberge de jeunesse « Centre Européen de Rencontres »
- L'organisation de colloques, dont l'Assemblée Générale Nationale du Club Vosgien
- L'ouverture quotidienne du musée
- L'aménagement d'une aire d'accueil de camping- cars
- La réalisation de 5 gîtes communaux
- La rénovation du rez-de-chaussée du Château d'Einhartzen



- L'ancienne maison de retraite (nouvelle maison de retraite)
- Une grange au pied du château
- L'ancien casino de la garnison (déchetterie)
- La caserne Taillant (projet Mathilde Salomon)
- L'ancien hôpital (projet Mathilde Salomon)
- L'ancienne synagogue (projet de pôle musical)
- L'ancien palais du gouverneur (Médiathèque)
- Le bâtiment Arnold (projet de cantine et de logements)
- Une grange et des garages rue Foch/rue Parmentier (garages loués)
- Les 6 hectares derrière Arnold, dont l'ancien Intermarché. (Projet ZAC Vauban)
- 1 hectare à l'arbre vert (nouveaux ateliers municipaux)
- 4 hectares à l'Arbre Vert (Centaure)
- 40 hectares (ZAC Louvois). (En partie revendus à des entreprises. Les terrains non vendus à des entreprises appartiennent à présent à la communauté de communes).
- 13 hectares du site Depalor (loué avec une promesse

- de vente)
- 60 ares route de Lutzelbourg (station d'épuration et bassin d'orage)
- 80 ares route de Saverne (réserve)
- 60 ares route de bois-de Chênes bas (réserve)
- Un hectare au-dessus du Brunnenthal (réserve)
- 40 ares rue du Champs de Mars (réserve)
- L'ancienne Caisse d'Epargne (louée. Un appartement et un commerce)
- L'ancien Crédit Mutuel (annexe de la mairie)
- Un immeuble 1 rue de France (loué. Un commerce et un logement)
- Un immeuble 12 place d'Armes (loué. Un commerce et deux logements)
- Un immeuble 1 et 3 rue Foch (loué. Un bar associatif et trois logements)



Acquisitions

La ville de Phalsbourg, en direct ou via sa filière la SPL Cor de Chasse a procédé à de nombreuses acquisitions au cours des derniers mandats, tant de manière amiable que suite à préemption ou expropriation.

Car les petites villes sous souvent contraintes à se substituer aux initiatives privées ou au désengagement de l'Etat.

Les acquisitions ont été soit aménagées ou transformées et revendues ou louées, soit utilisées aux fins de la commune soit constituent des réserves foncières.

Il est en effet primordial pour pouvoir mener des projets d'urbanisme, d'avoir la maîtrise du foncier.

On peut ainsi citer :

- L'ancien tribunal



Pompiers

Le fonctionnement d'une ville, petite ou grande, ne peut pas exister ni se concevoir sans la présence et l'action des pompiers.

Présents 7 jours sur 7, jour et nuit, ils sont en permanence aux côtés de la population et des élus.

Nous avons eu la chance de pouvoir organiser le bicentenaire du corps des sapeur-pompiers de Phalsbourg.

Là aussi, que de changements vécus en un quart de siècle !

Longtemps composé et commandé par des bénévoles, (l'emblématique commandant Charles Hauter a fêté ses 94 ans), le corps s'est petit à petit professionnalisé, la gestion communale est devenue départementale en 2002, le matériel d'intervention et de communication a énormément évolué, les missions de sont de plus en plus développées vers le secours aux personnes et enfin les pompiers ont quitté leur caserne vétuste du centre-ville pour une belle caserne neuve située dans la ZA Maisons-Rouges au carrefour de leurs différents lieux d'intervention.

Un grand merci à eux et à leur chef que j'ai longtemps côtoyé, le lieutenant François Schmitt, remplacé à présent par Stéphane Scheffler.

Évènements

Pour mémoire

- Festival de théâtre
- fête du foie gras
- 13 juillet
- Fêtes foraines
- Marchés
- Fête de la musique
- Fêtes turques
- Phalsbourg dans la rue
- Messti
- Gartenfest
- Vélo
- Mollets verts et autres fêtes sportives
- Soirées Pizzas/flamms
- Fêtes de l'Ane
- Fêtes bretonnes
- Concerts
- Picnic



- Fêtes des 3 régions
- 50 ans de la libération de Phalsbourg
- 100 ans de la légion d'honneur et monument aux morts
- Colloque Erckmann - Chatrian
- Lâcher de violons
- Beach Volley
- Courses de garçons de cafés
- Marches gourmandes
- Marches populaires
- Corridas
- Jumelages avec Berg en Bavière et Cinarçyk en Turquie.
- Folks musiques
- Union musicale
- Chants Folies
- Congrès des pompiers
- Congrès national du Club Vosgien
- Bicentenaire de la création du corps de sapeurs- pompiers
- Centenaire de la création du FC Phalsbourg

EHPAD

Un des premiers dossiers à traiter dès 1994 a été l'accueil d'une maison de retraite à Phalsbourg, la congrégation de sœurs souhaitant, par manque de recrues fermer la maison existante rue Devers.

Au demeurant celle-ci était devenue trop petite et complètement hors norme pour un service médicalisé.

Il a fallu négocier l'achat du foncier, négocier les autorisations et les financements et conclure un partenariat avec le groupe Hospitalor qui en est devenu le nouveau gestionnaire.

Le souhait était de rester sur le même site, bien qu'exigu, pour rester à la fois dans un cadre de verdure et à proximité immédiate du Centre-Ville.

L'obtention du permis de construire

a été bien compliquée, longue, et les négociations bien âpres avec l'Architecte des Bâtiments de France de l'époque. Il a même fallu avoir recours au Tribunal Administratif.

Finalement ce qui devait être une rénovation-extension et devenu une démolition suivie d'une construction totalement neuve.

La maison de retraite Des Oliviers a été inaugurée en 2005 avec 56 lits.

Récemment le groupe Hospitalor a été repris par le groupe SOS.

En 2019, le conseil municipal a cédé un terrain attenant à la maison pour pouvoir y réaliser une extension de 28 lits.

Le permis de construire va être déposé. Le projet devrait être concrétisé en 2022.



Sécurité

À chaque campagne électorale, les médias nous laissent penser que la sécurité est la priorité des Français. À vivre sur le terrain, ce n'est pas mon sentiment. Et ce n'est donc pas non plus la priorité des élus.

On ne se sent pas en danger vivant à Phalsbourg. Même si la petite délinquance et le vandalisme sont très pénibles à observer

Cependant, nous avons un devoir de vigilance et de précautions

Dans ce domaine, nous avons accès nos interventions sur la prévention :

- Construction d'une nouvelle caserne des pompiers
- Achat d'un groupe électrogène de grosse capacité
- Déneigement/salage préventif des chaussées

- Réductions de la vitesse au centre-ville (Zone20), à Buchelberg, Bois de Chênes, Trois-Maisons. (Refus systématique par contre de poser des gendarmes couchés)

- Surveillance de l'état sanitaire des arbres et campagnes d'élagages

- Surveillance de l'état des toitures, façades, pare-neiges, antennes,...

- Réparations régulières des pavés au centre-ville et suppression des petites bornes en fonte présentes tout autour de la place d'Armes, lesquelles étaient responsables de nombreux accidents de piétons

- Trottoirs, zones douces, zones vertes, pistes cyclables à différents endroits de la ville

- Mise en place de défibrillateurs dans les bâtiments publics

- Relations régulières avec la gendarmerie sur des échanges d'informations

- Activités sportives et ludiques pour adolescents avec Phalsbourg Loisirs

- À la demande insistante des entreprises et de la gendarmerie, nous avons installé des caméras dans la ZA Maisons-Rouges. Mais avons pour l'instant toujours renoncé à en mettre dans les espaces publics de la ville, car les caméras urbaines sont devenues un des facteurs principaux du recul très rapide des libertés fondamentales de ce siècle. « Big Broher is watching you ».



Arnold

Un projet majeur a accompagné par touches successives, tous mes mandats. Celui du bâtiment Arnold.

Ancienne caserne militaire de Vauban, prison, menuiserie, magasin de meubles.

C'est au tout début des années 60 que Marcel Arnold a transformé le bâtiment tel que l'on peut l'apercevoir aujourd'hui. Le « IKEA » local était alors le plus gros employeur et le plus gros contribuable de l'époque. Président de l'association des commerçants. Marcel Arnold animait la ville avec de nombreuses manifestations orchestrées par les animateurs télé vedettes de l'époque ou les plus grands pilotes de course automobile puisqu'il possédait sa propre écurie de course.

De 100 kms à la ronde, on venait alors à Phalsbourg acheter sa cuisine en formica, sa salle à manger en bois laqué, son salon en velours fleuri avec sa table télé ou sa chambre à coucher à l'armoire au grand miroir.

Mais le marché a vite évolué. Lorsque j'ai été élu, M. Arnold louait quelques cellules commerciales, vendait quelques meubles soldés et des matelas.

J'ai traité un certain nombre de demandes de permis de modifications du bâtiment, accompagné la recherche de repreneurs, d'investisseurs, d'architectes, l'ABF, car M. Arnold a mis en vente le site, en totalité ou en lots.

Pour éviter le démembrement du bien, qui aurait compromis à tout jamais une réhabilitation cohérente, nous avons préempté un premier lot en 2001. Puis petit à petit, jusqu'en 2020, nous avons acheté bout par bout l'ensemble du bâtiment ainsi que les 6



hectares qui composent l'arrière du bâtiment, l'ancien Intermarché compris.

En parallèle de ces acquisitions, la gestion de baux de commerces pour les occupants des lieux, un certain nombre d'études : études techniques sur l'état et la structure du bâti, études géo-techniques, diagnostics amiantes, décrépiage, études d'urbanisme ZAC Vauban pour réfléchir à l'aménagement d'un futur quartier, études de programmations concernant les usages futurs du bâtiment lui-même.

- Le dossier de création de la ZAC Vauban date de 2005.

- Le dossier de réalisation de la ZAC Vauban date de 2007.

Ces études concluent à la faisabilité d'un quartier d'habitat « collectif », extension future du centre-ville de Phalsbourg, prévoyant 40 000 M² de surface habitable, pour un coût de réalisation de 18 Millions d'euros (6 Millions de reliquat pour la ville). Après une période calme suite à la crise de 2008, des promoteurs/aménageurs commencent à s'intéresser au site.

Les études de programmation du

bâtiment, prévoient d'y installer au rez de chaussée la cantine scolaire, une crèche, des cellules pour différents services ou commerces privés, dans les étages des logements, dont certains pourraient être destinés à accueillir des professions de santé et d'autres spécialement adaptés à l'accueil de personnes âgées (lesquelles pourraient profiter de la cantine).

Le coût total TTC est estimé à 14 millions d'euros. Mais là aussi, les 5 000 M² de logements peuvent permettre d'en équilibrer le coût.

Un concours d'architecte en cours, doit désigner le maître d'œuvre chargé de l'opération.

Toutes les extensions arrières, construites dans les années 1970 ont déjà été désamiantées et démolies au courant de l'hiver 2019/2020.

Par ailleurs j'ai vécu quelques événements très chronophages et rocambolesques dans ce bâtiment :

- En Octobre 2017, un incendie criminel a brûlé une partie des bâtiments. Les jeunes auteurs ont été identifiés.

- Un « club de rencontres », abrité dans la cave du bâtiment a bravé pendant des années la loi et les autorités. Pourtant voulue par Mme la Préfète, la fermeture n'a jamais été mise en action par les services de l'Etat, après pourtant la publication de deux arrêtés de fermeture. Il a fallu de nombreuses actions de ma part pour que finalement le gérant se décourage et ferme son établissement.

- Idem pour une entreprise de sport et musculation qui est toujours dans les lieux. Entré dans les locaux en 2001 par le biais d'une entreprise commerciale sous l'enseigne de « Athlétik Phalsbourg », Atay Kilic n'a jamais voulu quitter les locaux malgré

plusieurs injonctions du propriétaire. En 2008, après de nombreux loyers impayés, il dépose le bilan en l'entreprise est liquidée. Mais elle est reprise par un « prête nom » (M. Kilic reste dans les lieux) sous le nom de « Fitness Club ». La ville dénonce alors le bail. « Fitness » réclame au tribunal la condamnation de la ville à payer 150 000 euros de dommages et intérêts. La ville remporte cette procédure. Après de nouvelles difficultés et de nouveaux loyers impayés, la société est à son tour liquidée en 2014. Malgré la demande du syndic, M. Kilic ne restitue jamais les clés et « squatte » le bâtiment cette fois sous l'enseigne d'une pseudo association « club de karaté » (Les

statuts précisent que le président est élu à vie). Tout en y développant des activités lucratives, M. Kilic ne paye ni TVA, ni impôts, ni ses factures d'eau, ni bien entendu aucun loyer puisqu'il n'y a aucun bail !!!

Depuis les procédures se multiplient pour obtenir une expulsion. La dernière audience au tribunal a eu lieu le 9 Juin 2020. Affaire à suivre.

Un arrêté de fermeture a été pris en Septembre 2018 pour manquements à la sécurité du public.

Le local est toujours ouvert.....

Eau

Après avoir été depuis une trentaine d'années en contrat avec la « Lyonnaise des Eaux », nous avons décidé en 2007, suite à une remise en concurrence des contrats « peu satisfaisante » de voler de nos propres ailes et de créer la régie des eaux et de l'assainissement de Phalsbourg.

L'eau de Phalsbourg provient d'un forage qui nous appartient, lequel est situé à Lutzelbourg, et du syndicat des eaux de Phalsbourg (syndicat de production) qui nous vend une partie de ses volumes.

Par ailleurs, nous avons réalisé du côté de Mittelbronn, une interconnexion avec le syndicat des eaux de Wintersbourg, pour sécuriser les deux réseaux.

Trois salariés, puis quatre, gèrent donc les recherches de fuite et les répara-

tions de conduite, le relevé et la maintenance des compteurs, les nouveaux branchements, la facturation, le suivi de la qualité de l'eau, la gestion du forage, mais aussi tout le fonctionnement et le suivi des deux stations d'épurations.

Résultat, le prix de l'eau a subi une baisse non négligeable, eu égard aux prix de 2007 et surtout aux indices de révisions de prix prévus dans les contrats avec des entreprises extérieures.

Depuis 2017, la compétence assainissement a été transférée à la communauté de communes, à qui nos agents sont mis

à disposition à temps partiel.

Autre partenariat, depuis 2018, ce sont les agents de la régie des eaux qui assurent la gestion des sources, des forages, des conduites et de la station de neutralisation du syndicat des eaux de Phalsbourg, situés dans la forêt sur le ban de la commune de Dabo.



Centre Européen de Rencontres

Construit en 1990/1992 par mon prédécesseur, le Centre de Rencontres avait la vocation de remplacer l'ancienne Auberge de Jeunesse située dans le Château. L'idée était intéressante.

Mais ce bâtiment a mobilisé par la suite beaucoup de temps, d'argent et d'énergie.

Malfaçons, concrétisées par des infiltrations, des problèmes de condensation, des douches non étanches, des problèmes de bardages, de fenêtres non étanches... La structure en bois du bâtiment d'hébergement s'en trouvait en outre fortement dégradée.

Il a fallu le temps des diagnostics, des

expertises, des contentieux et le temps des réparations.

Par ailleurs, que ce soit via la Fédération des Auberges de Jeunesse, l'Office de Tourisme ou l'association Phalsbourg-Loisirs, les différents gestionnaires n'ont jamais réussi à absorber les déficits générés par le fonctionnement de la structure. Déficit couverts par la ville de Phalsbourg.

Il a fallu finalement l'accueil dans le Centre de Rencontres en 2009, de la phase provisoire de la Clinique Mathilde Salomon pour trouver une occupation non déficitaire pour la ville, ainsi que des créations d'emplois, puis à partir de



2017, l'accueil du Centre de demandeur d'Asiles (CHU géré par l'association CMSEA et financé par l'Etat), ainsi que l'accueil de l'école associative « graine d'école » pour que ce bâtiment finisse par rapporter une recette bénéficiaire pour la ville, sans compter les retombées secondaires puisque ce sont 80 personnes de plus qui font quotidiennement leurs courses pour se nourrir à Phalsbourg.

Après l'Auberge de Jeunesse, voilà donc une autre forme de tourisme dans un monde en évolution imprévisible.

Déchets Ménagers



De par son retrait de la Communauté de Communes entre 2004 et 2014, la ville continue à jouir d'un régime particulier dans la gestion de la compétence Ordures Ménagères, à savoir la collecte et le traitement des déchets ménagers « ultimes », la collecte et le traitement des déchets triés et la gestion d'une déchetterie.

Il est même fort probable que nous soyons aujourd'hui la seule commune Française à exercer toute seule ces compétences.

Après avoir récupéré en 2004, un contrat avec SITA, hérité de notre

présence à la communauté de communes, nous avons décidé en 2007 après un appel d'offres auquel avaient répondu SITA et VEOLIA, de ne pas y donner suite et de créer une régie municipale indépendante, de faire nous-mêmes le travail et de réduire le coût de la redevance pour les habitants.

Dans la gestion de cette compétence, nous avons choisi de réaliser la collecte du tri avec des chevaux plutôt qu'avec des véhicules à moteur (ce qui nous a valu de nombreux reportages dans

des médias nationaux et pour moi de nombreuses interventions pour expliquer la démarche, même dans une conférence organisée par SITA à Paris !!), de ne pas passer à la redevance incitative et de continuer à collecter les poubelles toutes les semaines à un prix très abordable, de collecter certaines entreprises dont tous les métiers de bouche à un prix incomparable à celui de leurs collègues d'autres communes, de mettre de la souplesse dans la gestion de la déchetterie, de faire de la collecte d'encombrants à domicile.

En 2013, la régie a été remplacée par la société SPL Valorgie, présidée par le maire et à qui la ville a confié une délégation de service public pour 10 ans, donc jusqu'en 2013.

Si le prix de la redevance va devoir légèrement augmenter en 2021 et 2022, car les critères d'Eco-emballage ont évolué et leurs aides baissés, le prix risque de s'envoler à Phalsbourg en 2023, quand la compétence retombera dans le giron de l'Intercommunalité.

Le Musée

Le musée de Phalsbourg, créé et labellisé « musée de France » (label qui témoigne de la richesse des collections) en 1938 est l'un des plus anciens de Lorraine.

Il occupe le premier étage de l'Hôtel de Ville et bien peu de Phalsbourgeois viennent le visiter.

On y trouve des collections d'art et traditions populaires, beaucoup d'objets militaires et bien entendu le souvenir d'Erckmann-Chatrian.

Une partie des collections d'origine ont été offertes par David Weill, mécène, riche banquier dont la famille est originaire de Phalsbourg.

Des réserves importantes sont stockées dans l'ancien tribunal. Un nouveau bâtiment de stockage des réserves est à l'étude et devrait être livré en 2021.

Dans les années 1970/2000, un conservateur bénévole a consacré beaucoup de temps et considérablement enrichi les

collections. Il est décédé en 2003.

Un musée de France étant obligé d'avoir un conservateur qualifié, la ville de Phalsbourg adhère au réseau des musées du parc naturel des Vosges du Nord, pour se partager des conservateurs professionnels mutualisés à temps partiel pour chaque musée.

En parallèle, un réseau de bénévoles anime le musée et travaille surtout à la mise en ordre et à la conservation des réserves.

Ainsi depuis 2003, cette équipe animée par Paul et Michelle Kittel, en lien avec le conservateur professionnel, a passé un temps énorme à ranger, protéger, inventorier, numériser les importantes réserves d'objets et d'archives papiers.

Si le musée, légèrement remodelé, n'a pas fait l'objet d'investissements lourds, la partie immergée de l'iceberg a fait l'objet d'énormément de soins et de travail.

Le musée a également fait l'objet d'un certain nombre d'acquisitions, offertes ou achetées.

On pourrait citer le banc de circoncision de la synagogue de Phalsbourg, mais surtout le portrait d'Anna Maria, acheté aux enchères aux USA, fille du roi de Suède Gustave Vasa et épouse de Georges Jean de Veldenz, fondateur de Phalsbourg.

À l'inverse le musée a fait l'objet d'un important vol d'armes blanches en 2015. Ce qui nous occasionné un gros travail. Les voleurs ont été identifiés. Deux tiers des armes volées ont été retrouvées par la suite.

Paul Kittel nous a quittés en mai 2020.

Un grand merci à lui.



Intercommunalité

En août 1994, je réunissais tous les maires du canton, pour évoquer avec eux l'idée de la réalisation d'une zone d'activités à Brouviller. L'idée a séduit.

Pour la concrétiser, nous avons créée la communauté de communes du Pays de Phalsbourg qui est devenue le 31 Décembre 1994, en un temps record, la première communauté de communes de tout le Sud Mosellan.

En 2004, dix ans plus tard, la ville de Phalsbourg décidait de quitter la communauté de communes.

En 2014, la loi imposait à toutes les communes d'intégrer une communauté de communes et nous avons donc réintégré celle du pays de Phalsbourg.

J'en suis devenu le Président.

Le Sud Mosellan a d'abord connu 7 communautés, puis 5, puis 2. Celle du Pays de Phalsbourg et celle de Sarrebourg Moselle-Sud.

Et encore, une xème réforme en 2016 a failli les regrouper pour créer une « communauté d'agglomération » de 102 communes. J'ai su convaincre

sans grandes difficultés les délégués communautaires de résister à cette fusion, qui a failli se faire sous la pression de certains élus voisins et la volonté de l'administration.

En 1994, l'adhésion à une communauté de communes était facultative. Le nombre de communes libres. Les compétences quasiment libres.

Aujourd'hui la participation à une communauté de communes est obligatoire, sans avoir consulté les citoyens, les compétences, de plus en plus nombreuses, imposées, et la taille contrainte au-dessus de 15 000 habitants. Là comme ailleurs, la liberté a fondu comme neige au soleil. Comme la banquise au XXIème siècle.

Je me suis investi dans mon mandat de président. J'ai consacré du temps que je n'ai plus pu consacrer à la ville de Phalsbourg. J'ai essayé au mieux de laisser un maximum de marges de manœuvres aux communes. J'ai essayé au mieux de contenir le coût de la structure et la pression fiscale.

Mais le système, sous la coupe de

la « technocratie » est devenu fou. Aujourd'hui après d'incessantes réformes nous avons l'Europe (avec sa ribambelle de constellations), l'Etat (et ses 1 200 agences), des régions, des euro-départements, des euro-métropoles, des métropoles, des communautés urbaines, des communautés d'agglomérations, des syndicats, (mixtes, fermes, ouverts..), des communes, des communes associées, des communes nouvelles. Chacun avec ses propres règles.

Tout cela a généré une inertie, des coûts, une complexité absolument incommensurable et complètement inmaîtrisable.

Aucune collectivité n'est plus vertueuse, ou meilleure ou plus indispensable que l'autre. Mais leur cohabitation est juste complètement indigeste.

Tout cela ayant pour conséquence première d'éloigner le citoyen des décisions et de pressuriser le contribuable : moins vous avez la parole, plus vous payez !



Centre Mathilde Salomon



Il y a dossier, un seul, qui à la fois m'a énormément réjoui, puis rendu extrêmement amer.

En 2000, Alain Pidolle psychiatre au CHS de Lorquin, et Gabriel Meyer, proviseur de la cité Erckmann-Chatrion, me présentaient le projet d'accueillir à Phalsbourg une unité de « soins –études » pour des adolescents en rupture de scolarité dus à des problèmes de santé relevant du domaine de la psychiatrie.

Hôpital de Lorquin, Ministère de la Défense pour les locaux, Rectorat, Agence Régionale de Santé (ARS), Ministères de tutelle, Conseil Départemental, Conseil Régional. ... les contacts et les dossiers déposés ont été très nombreux jusqu'à ce qu'à force de ténacité nous finissions par obtenir une autorisation d'exploiter en Décembre 2005, pour un projet de 40 lits, avec un recrutement prévu sur toute la région Grand-Est.

Pour que le projet soit possible, la ville a fait l'acquisition de la caserne Taillant et de l'ancien Hôpital (400 000€), et a financé une étude pour obtenir un permis de construire, permis obtenu (450 000€).

En parallèle, le temps de prévoir la gestion du chantier et la mise en place d'un certain nombre de procédures complémentaires demandées par l'ARS, une association de gestion de l'unité de soins a été créée, dont je suis devenu Président, l'ASMA (Association de Santé Mentale des Adolescents).

Pour que l'activité puisse démarrer provisoirement avec une jauge de 18 patients, la ville a donné une première subvention, a garanti un emprunt à l'association et mis à disposition le Centre Européen de Rencontres (mettant ainsi en sommeil l'auberge de jeunesse), pour que sous le nom de « Centre Mathilde Salomon » (nom d'une pédagogue Phalsbourgeoise), la clinique puisse ouvrir ses portes et la cité scolaire accueillir ses premiers élèves en 2009. Trente-cinq personnes salariées ont alors été recrutées.

En 2012, suite à une accusation proférée contre le médecin/directeur, le conseil d'administration, encouragé en cela par l'ARS, s'est rapproché de la Fondation Vincent de Paul à Strasbourg, pour nouer un partenariat de gestion de l'établissement.

Ce partenariat a évolué vers un projet de « fusion » entre l'association et la fondation qui a mis deux ans à être élaboré. En parallèle, la Fondation a demandé à la ville de Phalsbourg de revoir un peu à la baisse les surfaces du projet architectural, ce qui a nécessité une étude complémentaire (à la charge de la ville) et un nouveau permis de construire. Histoire de retarder encore le lancement de ce chantier, dont la Fondation devait devenir locataire.

Le projet de fusion a été validé et signé le 14 Décembre 2015.

Mais à peine ce projet entériné, la Fondation a renoncé à ses engagements vis-à-vis de la ville de Phalsbourg, à savoir s'installer en tant que locataire dans les bâtiments municipaux, préférant avec la complicité

de l'ARS, faire des économies en négociant, dans notre dos, avec le CHS de Lorquin la mise à disposition pour une bouchée de pain du bâtiment situé en face de la poste (l'hôpital de Sarrebourg récupérant les patients de cette clinique dans un jeu de chaises musicales). Tout cela sur le dos de la ville de Phalsbourg qui se retrouve avec deux grandes friches et une étude de rénovation qu'il ne lui reste plus qu'à mettre à la poubelle !!!

Après 15 ans de travail et d'efforts.

Non seulement la Fondation Vincent de Paul a fait échouer tout un projet d'urbanisme et de reconversion d'un ancien site militaire adossé à un ancien site hospitalier, conçu pendant des années avec l'Architecte des Bâtiments de France et les services techniques de l'ARS, mais a refusé de reverser à la ville, chose pourtant promise à plusieurs reprises par écrit, les 450 000 € que la ville a dépensés en vain pour les études architecturales.

Avec mes adjoints et mon directeur des services, nous avons été témoins de mensonges honteux et répétés de la part de la Fondation Vincent de Paul, Fondation hospitalière d'obédience catholique. C'est très violent à vivre !

Les conseillers municipaux m'avaient fait confiance pour mener ce projet à son terme. A cause du mensonge, de la

cupidité, de la perversité de la Fondation Vincent de Paul (son directeur et sa présidente), de ma bienveillance et ma naïveté, j'ai trahi cette confiance. Je n'étais donc alors plus digne d'être maire de cette ville. Ma foi dans l'engagement public en a été terriblement ébranlé, et pour ne rien cacher, cette affaire et les protagonistes qui en ont été les acteurs, m'ont inspiré un profond dégoût. Une envie de vomir chaque fois que j'en parle.

En tout cas ce dossier m'a permis de découvrir et de mieux comprendre les dessous et les arcanes de l'organisation des hôpitaux privés, du copinage, des négociations, des « petits arrangements » avec certains hauts fonctionnaires de l'ARS. Organisation dont tout le monde convient aujourd'hui, suite à la crise du Covid 19, et au limogeage du directeur de l'ARS Grand-Est, combien elle a besoin d'être réformée.

Comme la fusion avait par ailleurs été sujette à des vices de procédures et afin de défendre les intérêts de la ville, j'ai entamé des procédures contre la légalité de cette fusion. (Dans le cadre de la fusion, la Fondation a encaissé les 2 millions d'euros de trésorerie de l'ASMA).

Après plusieurs jugements contradictoires, le sort définitif de cette fusion devrait bientôt être connu, une audience en cours de cassation ayant eu lieu le 19 Juin 2020.

ZAC Vauban

Deux simulations d'aménagement possible de la ZAC Vauban derrière le bâtiment Arnold, futur quartier de 6 hectares, en extension du centre-ville ancien.



Méthanisation



Un dossier nous a beaucoup occupé avec mon adjoint Francis Dietrich, celui de l'unité de Méthanisation.

De 2011 à 2020.

Projet reconnu par tous les instructeurs, observateurs, spécialistes, gaziers, subventionneurs, banquiers, comme spécialement vertueux.

De taille modeste, produisant du biogaz injecté dans un réseau très proche, fonctionnant en circuit court aussi bien pour l'approvisionnement que pour l'épandage, profitant d'accès et d'exutoires existants, de la proximité d'une exploitation agricole, géré par des agriculteurs locaux et une collectivité et non pas par des investisseurs professionnels, utilisant comme intrants des déchets agricoles, de la production d'interculture, des déchets verts, des déchets agroalimentaires, des bio déchets de communautés et de particuliers, il apparaît comme un exemple dans une filière qui par ailleurs ne l'est pas toujours, pour des questions de rentabilité. Comme dans tout projet, tout dépend des actionnaires et de leurs objectifs.

Et pourtant le projet a été particulièrement long à faire aboutir. Il est vrai que nous sommes en France. (Un tel projet met 6 mois en Allemagne pour aboutir !)

S'il a pu se concrétiser c'est grâce à notre ténacité (celui de la Communauté de Communes de Sarrebourg n'a pas abouti) et surtout à celle et au professionnalisme des exploitants agricoles qui sont les actionnaires majoritaires du projet.

Merci à eux.

ZONE 20

Il y a quelques jours, Strasbourg vient de passer tout son centre-ville en « zone de rencontre » limitée à 20 kms/ heures et dans laquelle les piétons, les vélos, sont en tout endroit prioritaires sur les véhicules à moteur.

À Phalsbourg, nous étions une des premières villes en 2013, dès que le code de la route avait instauré cette nouvelle possibilité, à opter pour cette solution pour l'ensemble de notre centre-ville, complété par des priorités à droite qui obligent les automobilistes à être vigilants.

Le système a été mis en place sans travaux d'infrastructures, sans investissements lourds, avec de simples bacs à plantes très peu onéreux, d'abord destinés à tester le système. Et qui sont toujours en place tant le système semble satisfaisant.

En effet, quel changement depuis !

Le potentiel commercial de Phalsbourg n'est pas assez fort pour justifier des zones piétonnes. La « zone de rencontres » est donc le meilleur compromis qui allie une grande liberté de circuler, de stationner, de sécurité, de convivialité, de réduction du bruit. De sentiment de tranquillité.

Pour le bonheur des commerçants, des riverains, et donc de l'attractivité globale du centre-ville, sujet majeur préoccupant de toutes les politiques publiques des petites et des grandes villes.

J'ai quelques craintes à ce sujet, mais j'espère ardemment que les futurs élus maintiendront ce système qui a fait ses preuves et qui se développe de plus en plus partout en Europe.



Colloque

2022 sera l'anniversaire (200 ans) de la naissance d'Émile Erckmann.

À cet égard, un des événements qui a marqué mon mandat aura été l'organisation à Phalsbourg d'un colloque universitaire, le premier, consacré à l'œuvre littéraire d'Erckmann-Chatrian, en octobre 1996.

Co-organisé par la ville, avec l'AFEC et l'Université de Clermont-Ferrand, de Limoges et le CNRS de Lyon, il a réuni à Phalsbourg pendant 3 jours une trentaine d'universitaires et d'intervenants, sous le patronage de Jean-Pierre Rioux, célèbre historien et inspecteur général de l'Éducation Nationale.

Un livre, les « actes du colloque », a été édité.

Rappelons au passage le lien fort qui unit cette ville à la littérature et au monde de l'édition :

Les éditeurs Calmann-Lévy ont leurs racines à Phalsbourg, Erckmann-Chatrian, les écrivains les plus diffusés en France fin du XX^{ème} siècle avec Jules Verne, y ont puisé leur œuvre, Max Gallo, un des auteurs les plus publiés au XX^{ème} siècle a fréquenté Phalsbourg pour y rencontrer son frère Gérard, Conseiller d'Éducation au Collège et enfin Guillaume Musso, l'écrivain français le plus diffusé au XXI^{ème} siècle a été enseignant également au collège... Erckmann-Chatrian.

Sans compter les 8,5 millions de livres publiés du « Tour de la France par deux enfants ».



Buste de Bartholdi



Mémorial d'Alsace-Moselle

Si ce bulletin retrace sommairement le bilan de nombreuses réalisations, il ne mentionne pas les dossiers qui ne se sont pas faits.

Un jour peut-être, dans « les mémoires du maire » ? il pourrait être intéressant d'évoquer tous les projets qui ont été travaillés, approchés, espérés et qui finalement n'ont pas abouti.

D'ailleurs l'ensemble des dossiers qui n'aboutissent jamais prend certainement plus de temps aux élus que ceux qui aboutissent.

Il y en a eu un certain nombre, des plus gros aux plus petits.

Pour n'en citer qu'un seul, rappelons-ici le dossier déposé par la mairie de Phalsbourg pour l'accueil du Mémorial d'Alsace-Moselle, musée consacré à l'histoire de de notre région.

En 1998, le ministère des anciens combattants avait lancé un appel à projet, pour trouver une ville d'accueil pour y installer le projet.

Cinq villes se sont portées candidates.

Le ministère ne voulant pas trancher, a délégué sa décision à un comité scientifique composé d'historiens.

La candidature de Phalsbourg est arrivée en deuxième position, derrière celle de Strasbourg, mais devant celle de Schirmeck, pourtant dossier proposé et défendu par le Conseil Général du Bas-Rhin et son président Philippe Richert qui s'était beaucoup impliqué personnellement.

Finalement pour des raisons politiques, sous la pression du Conseil Général 67 qui a également délié au passage les cordons de sa bourse, Strasbourg s'est désistée au profit de la ville de Schirmeck et en dépit du vote du Conseil Scientifique, ce n'est pas Phalsbourg qui a été retenue...

Jumelages

La ville de Phalsbourg est jumelée avec la ville de Berg en Bavière, depuis 1991. De belles amitiés en sont nées et une fois par an, des habitants des deux communes se rencontrent tantôt en France, tantôt en Allemagne.

Située à 30 kms au Sud de Munich, la commune de Berg regroupe 8 villages et jouit d'une magnifique situation au bord du lac Starnbergsee.

En 2018, la ville a décidé de contractualiser un nouveau partenariat avec la ville de Cynarçyk, au bord de la mer de Marmara à une heure à l'Est d'Istanbul.

Ce jumelage est un signe d'amitié et de reconnaissance à la nombreuse communauté turque « alevi » de Phalsbourg et à tout ce qu'elle a apporté à cette ville depuis 50 ans.

Pour l'instant ce jumelage s'est concrétisé par le cadeau fait à la ville de Phalsbourg d'une très belle statue d'ATATURK, le père de la Turquie moderne, et par l'achat par la ville de 4 feux tricolores à leds, fabriqués en Turquie, qui ont beaucoup fait parler d'eux au moment de leur installation.



Sport



Phalsbourg n'a jamais connu, même si le club le basket a flirté à une époque avec un championnat national, de clubs confrontés à des compétitions de haut niveau.

Par contre, les pratiques se sont diversifiées, avec au fil des années, de nombreuses nouvelles disciplines, regroupant de nombreux amateurs, jeunes et adultes.

Les municipalités se sont adaptées à ces évolutions et ces pratiques, garantes de lien social, de valeurs éducatives et de santé. En dotant les associations de subventions confortables pour assurer leur fonctionnement et en créant ou adaptant un certain nombre d'équipements.

La discipline qui s'est certainement le plus développée à Phalsbourg est le tennis, passant d'une activité « bourgeoise de loisir », à une activité populaire et de compétition.

Ainsi la ville de Phalsbourg a investi :

- Dans un nouveau vestiaire/ club house au stade Weill
- L'amélioration du vestiaire de foot à Trois-Maisons
- Une amélioration considérable

de l'entretien des pelouses des deux terrains de foot

- Une remise en état de l'éclairage du stade Weill et la création d'un éclairage d'entraînement à Trois-Maisons
- La réalisation d'une pelouse synthétique au stade Weill (2020)
- La signature d'une convention avec l'association Saint-Antoine et l'entretien du terrain « Chemin des Dames »
- La création de deux courts de Tennis couverts
- La rénovation des deux courts de tennis extérieurs
- La création d'un cinquième court de tennis (2020)
- La construction, en partenariat avec l'établissement scolaire Saint-Antoine, du gymnase Glassmann
- La rénovation de la toiture de la salle Vauban
- L'agrandissement de la salle Vauban
- La reprise de l'éclairage des salles Vauban et Glassmann

- La rénovation de la salle Weill

- La mise à disposition du gymnase du lycée aux associations
- La mise à disposition de la salle des fêtes, de salles scolaires pour les associations de gymnastique, yoga, Tai-Chi.
- La création puis rénovation d'un « city-stade ».
- La création, puis déplacement, d'un « skate-park »
- La création de 3 aires de jeux (deux en 2020)
- La création d'une aire de pétanque à Trois-Maisons, puis à Phalsbourg
- Un club-house pour la pétanque et les clubs de cyclotourisme
- Une patinoire l'hiver sur la place.
- La ville a accompagné l'idée d'un rapprochement, en cours, des deux clubs de foot.

Patrimoine

A été réalisé :

- Médiathèque
- Château
- Annexe du château
- Château d'eau
- Partie Ouest de la caserne Lobau Maison des services
- Partie Est de la caserne Lobau Logements et local Alevis
- Aménagement d'une poterne
- Permis de construire obtenu pour la caserne Taillant et l'ancien hôpital (en attente)
- Ancienne usine à gaz rue de l'hôpital
- Fenêtres porte d'Allemagne
- Sécurisation du Tribunal
- Porte de France (payée par l'Etat)
- Octroi côté Porte de France
- Octroi côté Porte d'Allemagne
- Acquisition de la Synagogue et projet en cours. Mise en lumière
- Acquisition du bâtiment Arnold, études, établissement d'un programme, choix d'un maître d'œuvre, démolition de tous les bâtiments arrières
- Charpente, toiture, clocheton et maçonnerie de l'hôtel de ville
- Remplacement des clés de voûtes de

la mairie

- Démolition ancienne gendarmerie
- Démolition anciens logements militaires rue Latour- Foissac
- Église : couverture, chauffage, sas d'entrée, peinture, rampe d'accès, portail, protections anti pigeons, mise en lumière, présentation de l'ancienne statue de la vierge
- Église protestante : enduit, peinture, mise en lumière, rénovation du presbytère
- Église de Trois-Maisons : charpente, couverture
- Marché de maîtrise d'œuvre en cours pour la rénovation de la synagogue
- Démolition en cours des magasins Arnold sur l'arrière de l'ancienne Caserne d'Infanterie de Vauban.
- Plusieurs études réalisées (études techniques et programme) qui ont permis de lancer une procédure de choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre (par concours d'architecte) pour la rénovation de la caserne « Arnold »
- Rénovation de la salle d'entrée du musée et du conseil municipal
- Lancement en cours de la construction d'un nouveau local (2020) pour y stocker les réserves du musée, ce qui permettra de libérer le tribunal pour

de futurs projets.

- Rénovation (mise en peinture) de la salle Weill, une des plus anciennes salles de gymnastique d'Alsace-Lorraine
- Rénovation de plusieurs immeubles d'habitation du centre-ville, dont le 3 rue Foch qui abrite un des plus anciens restaurants de Phalsbourg
- Étude pour la rénovation du cinéma Rio, un des plus anciens cinémas de la région
- Rénovation de la poste
- Contournement de la Porte d'Allemagne pour protéger le bâtiment du choc de petits camions et de la pollution des véhicules
- Rénovation de la statue du Maréchal Mouton
- Rénovation de la statue Erckmann-Chatrian
- Rénovation de la statue du monument aux morts
- Rénovation des vieilles tombes du cimetière
- Lavoir Brunnenenthal
- Maison de l'hermite au Brunnenenthal
- Mise en valeur du char
- Parcours panneaux historiques en ville
- Sentier botanique



- Sentier Erckmann-Chatrian
- Fin de la longue campagne d'inventaire de toutes les collections du musée
- Fin des études du SPR (Secteur Patrimonial Remarquable) de Phalsbourg, qui remplace la ZPPAUP



Contentieux

Avec les différents Secrétaires Généraux en place et différents avocats partenaires, j'ai eu à gérer de nombreux contentieux devant les Tribunaux, la plupart du temps, la ville étant en situation de se défendre.

Autour de 150 procédures.

Pourquoi autant de contentieux ? Parce que l'administration est parfois tatillonne et conteste nos décisions, parce que l'urbanisme et la délivrance des permis de construire sont devenus de plus en plus compliqués, les gens devenus plus procéduriers, parce que les actes de vandalisme et d'incivilité ont augmenté, parce j'ai eu à cœur de défendre les intérêts de la ville lorsque j'estimais qu'ils étaient bafoués...

Je suis satisfait des résultats. Plus de 80% des procédures ont été gagnées.

J'attribue ces succès à quelques recettes, que je livre à mon successeur :

- Au préalable, il faut bien entendu que les procédures portées au sein de la mairie, susceptibles d'être contestées, soient bien menées du début à la fin et les plus légales possibles. Ce qui n'est pas toujours évident à réaliser
- Il faut choisir de bons avocats. Si possible spécialisés dans leur domaine
- Ne pas choisir de tous petits cabinets d'avocats généralistes et « touche à tout », mais pas non plus de trop gros cabinets très spécialisés, qui vont confier les dossiers à des stagiaires ou des avocats salariés de passage

- Si possible rester fidèle à certains avocats et établir avec eux un lien de confiance

- S'investir personnellement dans le dossier et ne pas laisser travailler l'avocat seul dans son coin. Si l'avocat connaît le droit et les jurisprudences, il ne connaît pas le dossier. Cela demande de la part du maire, ou de celui qui suit le dossier, un gros travail de recherche d'archives (les dossiers sont souvent traités et plaidés des années après les faits)*, et de relecture des mémoires des avocats qui font parfois des erreurs

- Et ne pas hésiter à consacrer du temps pour assister aux audiences et le cas échéant y prendre la parole. Il me semble que les magistrats apprécient

*J'ai suivi un dossier de très près qui a démarré en 2001. Il n'est toujours pas terminé.



Perspectives ?

Il est bien difficile et hasardeux, et de plus en plus, de faire des prévisions sur le devenir de la société et donc des collectivités qui la compose.

Qui peut savoir à quoi ressemblera le monde dans 20 ans ? C'est impossible.

Il faut pourtant anticiper et imaginer l'avenir.

Dans mon « discours d'adieu » lors du dernier conseil communautaire en date du 27 Février 2020, relativement aux politiques d'assainissement portées par la communauté de communes, j'ai affirmé que « demain la qualité de l'eau ne sera plus un enjeu des politiques publiques, mais que les préoccupations majeures seront celles de la qualité de l'air, de la santé et de la suffisance alimentaire. Et qu'il ne fallait pas tout miser sur le tourisme qui vivra de grandes mutations et de grandes difficultés dans le futur ». Trois semaines plus tard, les hôpitaux étaient saturés, les habitants enfermés, tout le monde se battait pour trouver des masques, objet devenu en quelques semaines un incontournable de notre quotidien et le Center Parc ainsi que tous les équipements de tourisme étaient fermés.

Je ne suis pas pour autant devin.

Mais à Phalsbourg, concrètement, un dossier, matériel et concret, semble prioritaire et incontournable, c'est la rénovation du bâtiment Arnold, ancienne caserne de Vauban.

Ce dossier rassemble à lui seul toutes les politiques qui méritent d'être encore renforcées à Phalsbourg : rénovation du patrimoine, attractivité et amélioration de toute la partie Nord du centre-ville, attractivité du futur quartier à bâtir un jour au Nord du bâtiment (appelé ZAC Vauban), accueil d'une cantine pour les élèves et les résidents de l'immeuble, augmentation du nombre de logements au centre-ville, dont une partie adaptée aux seniors, accueil de professions libérales dont des professions de santé, création de recettes fiscales, augmentation de la population...

D'autant, que combiné à un montage intelligent avec des investisseurs privés et des bailleurs sociaux, quelques subventions, la ville a largement les moyens de porter financièrement un tel projet.

Pour le reste, j'imagine qu'à Phalsbourg, il va falloir, comme ailleurs, soigner et développer les plantations et les espaces verts (la ville a un potentiel formidable avec les anciens fossés de Vauban), des espaces de rencontres et des terrasses de restaurants et débits de boissons, développer des modes de consommation relocalisés autour d'un petit commerce assis sur des compétences professionnelles, apprendre à vivre avec plus de sobriété, choisie ou contrainte, inventer de nouvelles solidarités car le modèle actuel s'épuise, promouvoir de la culture, de la convivialité, de la fête, de la vie associative, car la vie confinée derrière des écrans ne constitue ni une civilisation durable ni enviable.



Fossés



La trame verte constituée par les anciens fossés de la citadelle de Vauban, au Nord, à l'Est et au Sud de la vieille ville, constitue une grande richesse pour le calme, la promenade, la verdure, la biodiversité, au cœur même de la ville.

Un concours d'architecte/paysagiste avait été organisé pour prévoir l'aménagement de la partie Sud en 2000.

Pour des raisons financières et d'abandon de subventions envisagées, le projet n'a jamais vu le jour.

Entre-temps, un projet d'échange de foncier avec le département de la Moselle, validé par le conseil municipal, permettrait de récupérer auprès du département toute la partie Est, autour du gymnase, des « remparts » et de l'ancienne demi-lune.

Ainsi, sur plus de 7 hectares une promenade pourrait être aménagée, reliant la salle Vauban, à la salle de scouts, en passant par

le « Soldat de l'An II » et autour du château.

De quoi maintenir une ville verte, autour de la place d'Armes, et à proximité immédiate du Brunnenthal qui débouche sur l'immense massif des Vosges qui n'est qu'à une portée de main, à pied...

Les documents d'urbanisme, PLU (Plan Local d'Urbanisme) et ZPPAUP (Zone de protection du Patrimoine Architectural et Paysager) ont sanctuarisé tout ce secteur comme inconstructible pour préserver cet espace historique militaire aujourd'hui rendu à la nature.

Ne faites pas honte à votre chien !



Légion d'Honneur

En 2019, nous avons célébré le centenaire de la statue dite « des 3 sièges » (le monument aux morts) et la remise à la ville de Phalsbourg de la Légion d'Honneur, par le président

de la République Raymond Poincaré, président de 1913 à 1920, en présence d'Alexandre Millerand, futur Président de la République de 1920 à 1924.

Signe des temps : à l'époque le monde rural était encore bien vivant et les « élites » s'y intéressaient vraiment.



Image étrange

L'Auroute A4, le 22 mars, à Phalsbourg.

Oscar Gérard

« Phalsbourg évoque le cliquetis des armes et la sonnerie du clairon », aimait-il dire dans ses discours ou écrire dans des articles pour présenter la cité des braves.

Lorsque j'ai été élu maire en 1993, il y avait encore à Phalsbourg 3 anciens maires. Nous étions donc 4.

Nous pouvions faire une partie de belote :

- Auguste Heitz maire de 1945 à 1953 décédé en 1998

- Oscar Gérard, maire de 1965 à 1983, décédé en 2019

- Jean Riehl, maire de 1983 à 1993, décédé en 2001

Aujourd'hui je me retrouve seul et je me sens un peu orphelin.

Oscar Gérard aura laissé à tous ses élèves le souvenir inoubliable d'une démonstration implacable : celle de leur expliquer, carte à l'appui, que Phalsbourg était le centre de l'Europe.

Tous ceux qui l'ont côtoyé se souviennent d'une expression bien à lui, lorsqu'un objet ou un projet lui plaisait : « ça a de la gueule » disait-il.....

Car c'était un homme aux goûts très affirmés, aimant la nature, l'architecture, les beaux objets, la peinture, les arts et le bon bordeaux.

Lors de notre dernière rencontre à son domicile, il m'avait dessiné un croquis, le trait encore très sûr malgré sa main tremblante, de ce qu'il imaginait pour le traitement futur de la façade du bâtiment Arnold. Avec bien entendu

dans le dessin, la trace de son goût pour les arcades.

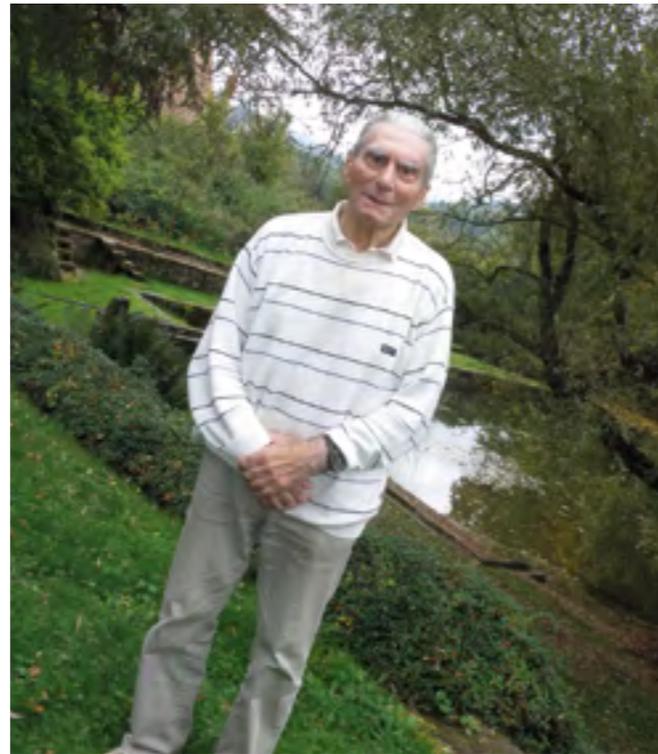
Il laisse aux Phalsbourgeois un héritage considérable que je ne développerai pas ici....

Je raconterai simplement l'anecdote suivante : lors de sorties occasionnelles où je lui faisais découvrir quelques événements ou réalisations, la dernière qu'il a pu visiter avec moi étant la nouvelle caserne des pompiers dans la nouvelle zone d'activité, il m'a dit « tu as fait de Phalsbourg ce que je rêvais de faire ». Il m'a été facile de lui répondre : « ce que j'ai réalisé, c'est grâce à vous que j'ai pu le faire » tant en effet c'est son travail qui a généré les recettes fiscales et les marges de manœuvres actuelles ».

A cet égard il a été très triste d'apprendre l'incendie de Depalor et l'abandon du site.

Solide, homme de foi, homme de caractère et de conviction, sa vie aura été marquée par la résistance. Valeur certainement trop rare aujourd'hui.

Un homme résistant, dans tous les sens du terme. Résistance active au nazisme, résistance face aux bassesses et aux adversaires politiques, résistance face à son handicap auditif, qu'il attribuait aux séquelles du maquis,



résistance finalement face à la maladie de son épouse, au veuvage, au cancer et à la maladie de parkinson.

Oscar, Monsieur le maire honoraire, au nom de tous les Phalsbourgeois, au nom de tous les élus et anciens élus qui ont encore travaillé à vos côtés, plusieurs sont présents ici dont mon Papa, je vous dis merci, et en mon nom propre je vous dis BRAVO, car votre vie « ça a de la gueule ».

Extrait de mon hommage lors de ses obsèques.

Auguste Heitz



Auguste Heitz en 1949 à côté de Robert Schuman

Né en 1904, M. Auguste Heitz, enseignant au Lycée Erckmann-Chatrian, a été maire de Phalsbourg de 1945 à 1953, entre deux mandats du Dr Kirsch.

A une époque de reconstruction matérielle et morale, il a dans ces années- là implanté une auberge de jeunesse au château, symbole de la réconciliation des jeunes européens.

Homme discret, il a longtemps profité de sa retraite, à son domicile de la rue de Bitche.

Il nous a quittés en 1998.

Jean Riehl



Né à Strasbourg en 1930, Jean Riehl a succédé à Oscar Gérard et a été élu maire de Phalsbourg en 1983, alors qu'il était à l'époque directeur des Services techniques à la ville de Sarrebourg.

Il a été seul candidat et donc réélu en 1989.

En Octobre 1993, suite à des différents avec une partie de ses adjoints, il a créé la surprise en démissionnant un soir de conseil municipal consacré au vote du compte administratif.

Au cours du mandat de M. Riehl ont été réalisés la station d'épuration Nord, la construction de la salle Vauban, mise sur les rails par son

prédécesseur, ainsi que le gros chantier de la place d'Armes également initié par son prédécesseur, la rénovation de la salle Weill, la construction d'un premier court de tennis couvert, la poursuite du lotissement dont une grosse opération immobilière avec la Société Nationale Immobilière.

Amateur de Jazz, M. Riehl a également présidé tout au long de son mandat l'association AFEC, chargée de l'organisation du festival de Théâtre.

M. Riehl est décédé à l'âge de 2001, à l'âge de 71 ans, suite à des problèmes de santé qui l'avaient éloigné de la vie publique depuis quelques années.

Antoine Schrub

Né en 1926 à Metz, Antoine Schrub nous a quittés en 2003.

Enseignant d'Allemand au Collège Saint-Antoine, il s'est passionné pour l'histoire de Phalsbourg et a été pendant 30 ans conservateur du musée de Phalsbourg.

Inlassablement, une fois retraité, 12 heures par jour, 7 jours sur 7, 364 jours sur 365, il s'occupait du musée. Collecte de collections, gestion des archives, publications, courrier, accueil du public, visites guidées...

C'est peu dire que le musée était devenu sa vie. Et il fallait montrer patte blanche pour pouvoir lui donner un coup de main et pénétrer dans son domaine, dans l'ancien Tribunal.

Merci à lui.



François Wiesmeyer



Originaire de Geispolsheim mais élève interne au « Saint-Antoine », François Wiesmeyer s'est rapidement attaché à sa ville d'adoption, attachement conclu par un mariage avec une phalsbourgeoise.

Instituteur, comme on disait encore à l'époque, dans différents villages du canton, entre autre à l'école de Trois-Maisons.

Il mettra sa vocation et ses compétences dans le domaine de l'éducation et de la transmission au service de sa passion pour le basket.

Il développera à Phalsbourg, y consacrant tout son temps libre, une école de basket et un club, tant masculin que féminin, qui atteindra rapidement dans toutes les catégories l'élite Alsacienne.

Des problèmes de santé le contraindront malheureusement à prendre du

recul et à laisser le club un peu orphelin.

De par son engagement pour le sport, la jeunesse et l'éducation populaire, il sera détaché de l'Education Nationale au poste de délégué de secteur « Jeunesse et sports ».

Élu adjoint au maire en 1983, il travaillera sur la réalisation de la salle Vauban, la mise en place de « centres aérés », la gestion de l'Office Municipal des Sports, et la création de l'association Phalsbourg Loisirs.

Puis la maladie l'éloignera de plus en plus de la vie publique et de l'engagement associatif.

Il nous a quittés en 2014.

En hommage, le conseil municipal vient de donner son nom à la nouvelle extension de la salle Vauban.

Edgard Weissenbach

Né à Henridorf en 1924, Edgard Weissenbach s'investit beaucoup à Phalsbourg et dans le canton dans de multiples activités.

En marge de son métier d'enseignant à l'école agricole, il accompagne de nombreux jeunes dans leur installation, organise des formations, des excursions et s'occupe pendant des années du fameux bal de l'agriculture qui attirait des foules à la salle des fêtes.

Mais c'est surtout dans le sport, le football, qu'il est devenu incontournable. Longtemps président du FC Phalsbourg, puis président d'honneur, il a mené de nombreux partenariats avec des clubs allemands et organisé des tournois internationaux de jeunes.

Animé par l'esprit de réconciliation, puisque lui-même jeune homme, avait été emprisonné, et condamné à mort par les allemands, pour avoir participé au « train de la révolte ».

Il était Officier de la légion d'honneur.

Après une longue retraite route de Lutzelbourg auprès de son épouse Marie-Louise, au cours de laquelle il s'intéressait

encore de très près à toute l'actualité, il est décédé en 2018 à l'âge de 94 ans.

Il aurait été heureux d'apprendre le rapprochement en cours entre le FC Phalsbourg et l'US Trois-Maisons.



Paul Kittel



Après le décès d'Antoine Schrub, une équipe animée par Paul Kittel a repris en main le musée, la gestion des réserves et des archives, entre autre pour assurer un gros travail d'inventaire.

Paul Kittel est né à Strasbourg en 1948. Nommé en 1971 au Lycée Erckmann-Chatrian comme professeur de mathématiques, il s'est installé à Phalsbourg avec son épouse Michelle.

Outre ce travail dans l'ombre, Paul a aimé faire partager ses connaissances à travers des publications, des visites guidées, des promenades dans la ville.

Il a en particulier écrit un bel ouvrage sur Georges Jean de Veldentz, le fondateur de Phalsbourg.

Paul nous a quittés en 2020.

Il a été, comme Antoine Schrub, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie du pays de Sarrebourg.



Premier camion de Messieurs FAURE & MACHET